NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

81e ANNEE No. 50 — LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE — VENDREDI 9 FEVRIER 1934

Et nos agriculteurs

LE TRESORIER DE LA PROVINCE LEUR ADRESSE DES FELICITATIONS. — MAIS ON NE LEUR DONNE PAS CE A QUOI ILS ONT DROIT.— ILS ONT POURTANT A LEUR PORTEE TOUS LES MOYENS D'ACTION.

Dans son discours sur le budget, le trésorier de la province, l'Hon. Stockwell comble de félicitations nos cultivateurs. Entre autres choses, il dit que "nos classes agricoles ont fait preuve d'un grand courage", durant les années de crise.

Venant de la bouche d'un ministre, ces paroles ne peuvent être que véridiques. Cependant, après un bref examen de la question, on est porté à se demander s'il ne serait pas plus juste de remplacer "grand courage" par "remarquable endurance". Le courage dont parle M. le Trésorier s'est maintenu égal depuis des années; vexation sur vexation, nos agriculteurs ont tout supporté sans murmurer. Ils n'ont même pas songé à employer les méthodes énergiques de leurs collègues du Centre américain. Laissés à leurs maigres revenus, dépourvus de "secours directs", ils n'ont pas osé protester comme le font certains de leurs cousins des villes, qui viennent ensuite se vanter de l'existence oisive et confortable qu'ils mènent aux frais du contribuable.

Le crédit agricole est ruiné depuis longtemps. Dans tous les districts, chaque semaine, il y a vente de terres par le shérif. La position de cultivateur est devenue, financièrement, un jeu d'acrobate. Pourtant aucun de nos gouvernements semble vouloir nous donner, cette année, des moyens efficaces de relèvement, une base plus ferme que le présent fil de fer.

* * *

Pour satisfaire notre curiosité personnelle, nous avons effectué récemment une petite enquête dans les milieux commerciaux de produits agricoles. Nous avons interrogé les dirigeants de grands entrepôts et les consommateurs dignes de mention; les hôtels et les épiceries les plus considérables. De ces différentes entrevues, il faut conclure que notre classe agricole est loin d'être suffisamment protégée.

Les grandes compagnies d'entremise, celles qui achètent du fermier et vendent au citadin, ne se plaignent nullement de la crise. On trouve dans leurs bureaux la même agitation que toujours. Dès les premiers mots, on s'aperçoit que ces hommes d'affaires sont les maîtres du commerce Quand on leur parle d'organisation agricole, d'association qui permettrait au producteur d'entrer en affaires directement avec le consommateur ou le petit épicier du coin, ils sourient d'une façon embarrassée pour déclarer: "Quant à nous, nous croyons que le commerce des produits agricoles a fait beaucoup de progrès, ces dernières années. Fondé sur les procédés les plus modernes nous doutons qu'il puisse être, pour le moment, perfectionné davantage." C'est-à-dire que toute transaction se trouve calanisée par deux outrois grandes maisons montréalaises qui font tout leur possible pour s'en tenir à l'état actuel des choses, qui leur est des plus profitables.

* * *

De leur côté, les gérants d'hôtels, qui voient chaque jour ce que deviennent les produits alimentaires de la ferme, nous répondent avec une franchise moins ambiguë. "Dans le ravitaillement d'un grand restaurant, nous disent-ils, il ne faut compter que très peu sur la production maraîchère de notre région. Nos produits qui n'apparaissent sur le marché que deux ou trois semaines après les primeurs américaines ou ontariennes, ne servent en définitive qu'à préparer des conserves; c'est-à-dire qu'ils n'obtiennent que le petit prix. Il ne se mange à peu près pas de fraises ou de bluets québecquois dans nos établissements. Et il en est de même pour les autres fruits... Quant à entrer en affaires directement avec une association de producteurs, impossible; il n'existe encore rien de tel qui nous soit avantageux. Nous attendons."

La conclusion est facile à tirer. Malgré tous les efforts des gouvernements, notre agriculture est rongée, et gravement menacée, par les trusts et par la concurrence des producteurs étrangers. Il lui manque une double protection.

Roland CARNIER

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

Bill Cahan vs Traducteurs

L'opinion publique est tenue en éveil, depuis quelques semaines, par le bill que vient de présenter à la chambre l'Hon. C.H. Cahan, secrétaire d'Etat. Ce sont des raisons d'économie qui sont mises de l'avant par le ministre, mais elles ne reçoivent aucune considération dans les milieux bien informés à cause des inconvénients graves que cette mesure comporte. Il s'agit, aux termes de la nouvelle loi, de centraliser dans un même bureau les 91 traducteurs répartis dans les divers ministères et de les placer sous la juridiction de la Loi du Service Civil. Il y avait jusqu'ici, deux bureaux de traduction des débats parlementaires, l'un attaché à la Chambre des Communes, l'autre au Sénat, un bureau de traduction des Lois, un bureau de traduction des Livres Bleus. La centralisation de ces différents services amènera sûrement une simplification et une réduction du personnel des services de traduction. Il y aura des renvois, puisqu'il faut économiser. Mais il y a tout à craindre que ce soit une économie de bout de chandelle. Et le bilinguisme en souffrira encore. Car, comment concilier une diminution du personnel traducteur avec le service exigé de ces fonctionnaires et la somme de travail à fournir, alors que, jusqu'à présent tout a été loin d'être parfait? Nous avions peine, déjà, à nous procurer les textes français des documents publiés par le gouvernement fédéral. Qu'en sera-t-il à l'avenir avec un personnel diminué?

Chez les étudiants

Le "Canada" du 3 février publie une lettre que M. Ol. Asselin a adressée à M. Jean-Claude Martin, rédacteur au "Quartier latin", en réponse à trois questions que ce dernier lui soumettait il y a quelque temps. M. Martin demandait: "1.— L'esprit estudiantin a-t-il évolué depuis un quart de siècle? 2.— Si oui, dans quel sens et pour quelle raison? 3.— Quel idéal pourrait-on se faire de l'esprit estudiantin?" M. Asselin a répondu avec bonne grâce à ces questions d'une jeunesse étudiante désireuse de s'améliorer et de compter pour quelque chose dans la vie nationale. Il reconnait que l'esprit estudiantin d'aujourd'hui l'emporte sur celui d'il y a vingt-cinq ans. Il donne aux étudiants des conseils précieux qui pourront être suivis avec profit par toute notre jeunesse, étudiante ou non. Il recommande plus d'attention à l'étude et un peu moins au sport. Il ne ménage pas l'ironie, mais les étudiants n'ont pas à s'en formaliser, car M. Ol. Asselin vient de leur rendre un fameux service. Souhaitons qu'ils en profitent.

En France

Les choses se gâtent à Paris. On peut même dire qu'elles vont de mal en pis. Edouard Daladier a réussi à former un nouveau cabinet dans une atmosphère chargée d'électricité. Sa

(suite en dernière page)

QUESTION SOCIALE

Qui sauvera la dignité humaine de l'ouvrier: Le Socialisme ou l'Eglise?

I — INTRODUCTION

1.— **La difficulté**

Nulle question n'est plus actuelle ni plus angoissante que la QUESTION SOCIALE. A dire le vrai, il y a toujours eu une question sociale, puisque, depuis toujours, des hommes travaillent pour d'autres hommes. Seulement, chaque époque l'a présentée sous un aspect particulier. Au temps de l'Empire romain, elle fut résolu — fort injustement d'ailleurs — par l'esclavage de la main-d'oeuvre. Au Moyen-Age, à la faveur de l'idée chrétienne source unique de solidarité profonde, de magnifiques corporations groupèrent les ouvriers et leur permirent de revendiquer avec force leurs droits jusque-là méconnus. Lors des révolutions religieuses et civiles — du 16ème ou 18ème siècle — l'idée chrétienne s'est vue peu à peu remplacée par ce principe d'individualisme outré qu'on a appelé le "Libéralisme Economique", et par suite de conséquences logiques, les corporations furent dissoutes et l'ouvrier redevint un être isolé dont la voix affaiblie ne parvenait même plus à crier sa détresse. Mais voilà qu'au début du 19ème siècle, supportant très mal que leur dignité fut méprisée ou simplement méconnue, indignés d'un régime soi-disant libéral qui les courbait sous la plus dure des servitudes, conscients, par ailleurs, de leur nombre imposant et de leur nécessité absolue dans ce tout récent régime capitaliste qui chaque jour davantage s'imposait à la faveur publique, les ouvriers de toutes nationalités comprirent nettement que le temps était enfin venu de faire reconnaître au grand jour leur personnalité juridique. Pour les orienter, deux conseillers se présentent: le SOCIALISME et l'EGLISE.

Le premier a pour maître l'allemand Karl Marx qui, pour sauver l'ouvrier, soutient une doctrine très simple: le renversement de tout l'ordre établi, tant du point de vue civil que religieux; et cela, dans l'unique avantage de la classe ouvrière appelée à dominer un jour le monde entier. Le second a pour maître le Christ qui, par cela même qu'Il est la Vie, est seul capable de donner à la société une riche et forte vitalité. C'est donc l'Eglise qui continue, ici-bas la mission doctrinale du Christ et possède, de ce fait, l'autorité qu'il faut pour guider les peuples et les acheminer vers une vie meilleure. Aussi bien, se prononce-t-elle sur

(suite en dernière page)

DANS NOS PARLEMENTS

PAR JACQUES BOUSQUET

A QUEBEC

Municipalisation de l'électricité.— Règlement voté.— Corporation indépendante.— Emprunts contrôlés.— Taux fixés par la Commission des Services publics.— Amortissement du capital.

L'une des plus importantes mesures de la présente session du parlement provincial est attendue sous peu à la Chambre. Il s'agit de la fameuse question de la municipalisation de l'électricité. Certaines municipalités, plus particulièrement la nôtre, entendent produire et vendre le courant électrique aux contribuables. Toujours soucieux de protéger les cités et villes contre leurs trop entreprenants administrateurs, le gouvernement veut imposer certaines conditions aux municipalités qui veulent s'éclairer elles-mêmes.

Comme cette question a une importance particulière pour notre cité, il est peut-être opportun de donner les quelques cinq conditions que le gouvernement provincial entend mettre à la municipalisation de l'électricité.

Règlement voté par les contribuables

Le gouvernement ne permettra pas à une ville de municipaliser avant qu'un règlement à cet effet ait été adopté par les contribuables.

Commission municipale indépendante

La deuxième condition serait d'imposer la création d'une commission municipale indépendante du corps échevinal et dont les membres seraient nommés pour 10 ans. Par cette mesure, le gouvernement provincial remettrait l'administration de ce département entre les mains de gens non responsables vis-à-vis l'électorat et indépendants du conseil municipal élu par les contribuables.

Cette corporation indépendante pourra émettre des obligations pour le développement de son usine électrique, mais seulement avec l'approbation de la Commission municipale de Québec. Au lieu de laisser à chaque ville la liberté d'emprunter pour construire et améliorer les usines électriques, le gouvernement les soumet à la surveillance de la Commission municipale, qui seule aura juridiction pour permettre l'émission d'obligations.

Taux fixés par la Commission des Services publics:

Les taux seront fixés par la Commission des Services publics de la Province, à laquelle le gouvernement pourra adjoindre des ingénieurs. Comme on le voit, ce projet de loi

(suite en dernière page)

A OTTAWA

Une enquête économique générale. — Exigences des députés.— Opinion de la gauche.— Ecart de prix.

Par une résolution adoptée à cette fin, vendredi dernier, le T.H. Monsieur Bennett, instituera une commission générale d'enquête sur la situation économique du pays. On sait que pareille mesure était inscrite au programme du premier Ministre depuis longtemps. Elle trouvera enfin sa réalisation cette année puisque M. Bennett en a proposé lui-même l'adoption et que la chambre basse l'a déjà votée avec une forte majorité.

Exigences des députés:

Au cours du débat occasionné par la présentation de cette mesure, la Chambre a vu plusieurs députés des différents partis prendre la parole et exiger tel ou tel amendement au projet d'enquête préconisé par le ministère. Tandis que les uns demandaient qu'on porte un intérêt spécial à l'industrie ou aux conditions de travail, d'autres demandaient au Premier Ministre de diriger la commission d'enquête vers les problèmes agricoles particulièrement. Tous ces amendements ont été cependant retirés après que M. Bennett eut expliqué aux députés que le projet de loi tel que présenté prévoyait l'établissement d'une Commission d'enquête sur tous les domaines économiques. Après cette assurance donnée par le Premier Ministre, la résolution fut votée par la Chambre. Les termes mêmes du bill Bennett ne laissent aucun doute sur la nature de cette enquête: elle sera générale et révèlera au gouvernement plusieurs aspects de la situation des manufacturiers, commerçants, ouvriers en même temps que les écarts qui existent parfois entre le coût de production et le prix de vente aux consommateurs des produits récoltés et manufacturés dans le pays.

(suite en dernière page)

M. L.P MORIN MEURT A 86 ANS

Un des plus dignes et des plus anciens citoyens de notre ville.— Il fut échevin de 1887 à 1899.

M. Louis-Paul Morin, industriel bien connu et fondateur de la maison L.P. Morin & Fils, est décédé chez lui, lundi dernier, à l'âge de 86 ans. Il était légèrement malade depuis quelques jours.

Né à St-Pie, le 19 décembre 1847, du mariage d'Olivier Morin, meunier, et d'Adélaïde Ravenelle, il s'en vint demeurer à St-Hyacinthe en 1870, à l'époque où il fonda la manufacture de portes et chassis qui porte son nom. Il fit partie du conseil municipal pendant dix ans, et fut également directeur de la Banque de St-Hyacinthe.

Il laisse pour déplorer sa perte: son épouse, née Philomène Labbatt; 3 soeurs, Mme Misaël Provost (Séraphine), de notre ville, gravement malade en ce moment, Mlle Léopoldine, de St-Hyacinthe, Mme M.N. Jarry (Rosie) de Montréal; 4 enfants, Mlle Régina Morin, de Paris, France, MM. Albert, Conrad et Paul Morin, citoyens bien connus de notre ville; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants: Mme Roger Bisson, des Trois-Rivières, Mlles Louise, Cécile et Edmé Cabana, MM. Louis et Jean Morin, Claude et Roger Bisson.

En la personne de M. Morin, St-Hyacinthe perd un de ses citoyens les plus respectables. Le "Courrier" offre ses sympathies à la famille éprouvée.

LA VIE DU PASSÉ

A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOTRE REGION

par G. P. A.

Sébastien Gingras né en 1637 en France, tout comme son frère Charles de 4 ans plus jeune, était fils d'Hilaire Gingras et de Françoise St-Lo, de St-Michel le clou, évêché de La-Rochelle.

Sébastien né en 1637, marié en 1665 mourut à 50 ans en 1685.

Charles né en 1641, marié en 1675, 10 ans après son frère, mourut dans sa 72e année, au commencement de 1710, laissant 10 enfants.

Sébastien et Charles Gingras franchirent-ils l'océan en même temps? Rien ne le redit.

AMIOT

Le notaire Joseph Amiot semble avoir été le premier homme de profession qui s'implanta dans le sol de St-Simon de Langan, St-Simon d'Yamaska ou St-Simon de Bagot. Le premier numéro de ses minutes est daté du 5 décembre 1836. Il devait alors être en âge de majorité. Sa naissance remontait donc au moins à 1815. So nacte de baptême serait plus précis sans doute, mais je ne l'ai pas

(suite en dernière page)

L'EDUCATION AU FOYER

par J.-E. Paquin

Pour bien élever un enfant, disions-nous en conclusion du précédent entretien, il faut savoir s'y prendre et pour cela, bien connaître les règles de l'Education.

Où doit-on enseigner ces règles? C'est à la mère de famille, avant tout autre, à initier sa fille, à cet art difficile. Mais, si elle ne le connaît pas elle-même, et combien peu le connaissent! il faut aller puiser à d'autres sources.

1o Dès lors, le degré complémentaire de nos écoles primaires de filles et de nos couvents est tout indiqué pour cet enseignement. On devrait y organiser un cours complet avec remise d'un diplôme, après examen.

2o Ce cours devrait aussi être donné dans les pensionnats et les écoles normales. Que peut-on y donner de plus utile à une jeune fille? On lui apprend bien les arts d'agrément et bien d'autres choses encore dont elle aura certes besoin plus tard, mais on n'apporte pas assez de soin à l'art d'élever les enfants, art qui sera un jour sa principale occupation. La mère de famille a besoin de pédagogie familiale et de notions complètes de

(suite en dernière page)

MME MISAEL PROVOST DECEDEE

pendant les funérailles de son frère

Mme Misaël Provost, née Séraphine Morin, décédait hier matin pendant les funérailles de son frère, M. L.P. Morin. Mme Provost, depuis assez longtemps malade, était âgée de 88 ans et 7 mois.

Elle laisse 8 enfants: Joseph, Eustache, Louis, des Etats-Unis, Frère Hyacinthe des Frères du Sacré-Coeur, Henri et Alexandre, 2 filles Laure et Blanche.

Les funérailles auront lieu lundi, à la cathédrale.

Ce qu'il faut penser de cette requête

Dont le but n'est pas celui que mentionnait "La Presse".— Elle veut la protection des Juifs en Allemagne.

Dans son édition de mardi dernier, "La Presse" nous apprenait qu'une manufacture de notre ville faisait signer à ses employés une requête ayant pour objet de demander au gouvernement fédéral, d'accepter les émigrants juifs d'Allemagne. Cette nouvelle jeta de l'émoi dans toute la région de Montréal, et surtout dans notre ville. D'autant plus qu'on y nommait l'Empire Clothing, de Bourg-Joli, ainsi que M. Leibovitch, gérant, et citoyen bien connu de St-Hyacinthe.

Pour éclaircir la chose, nous nous sommes mis directement en communication avec M. Leibovitch. Très courtoisement, il a consenti à nous laisser prendre copie du document en question. Nous donnons en pages intérieures une traduction aussi fidèle que possible de ce texte dont l'original est en anglais.

Disons tout de suite que le but de la requête est "de supplier le gouvernement fédéral d'agir conformément à la tradition du Dominion et de faire au gouvernement d'Allemagne les représentations voulues afin de faire cesser la présente persécution des citoyens juifs de l'Allemagne."

Des personnes trop dévouées à nos intérêts avaient, comme on le voit, lancé en circulation ce canard trop propre à soulever la population de notre ville. De grâce, avant d'opposer sa signature au bas d'un document, qu'on prenne connaissance de son contenu. Quand ce ne serait que pour ne pas ameuter la presse en vain.

— POUR LES DAMES —

A UNE VALSEUSE

Pendant que vous valsez, belle, gaie et légère
Dans les bras du premier venu,
Et que vous acceptez l'étreinte passagère
D'un étranger, d'un inconnu,

Vous la femme si bonne et la vierge si pure
Ignorant tout du sombre mal,
Vous subissez, modeste et douce, la souillure
Des désirs qu'avive le bal.

Et sans en rien savoir, livrée à la cadence,
Vous ne sentez pas que des bras
Vous possèdent bien plus que n'exige la danse;
Vous valsez et ne pensez pas.

Mais moi qui vous adore et tremble de le dire,
Qui vous aime comme de loin,
Qui connais la vertu de votre cher sourire,
Hélas! moi qui ne danse point.

Je ne mérite pas cette faveur insigne
De presser vos petits doigts blancs,
Et je n'ai pas le droit, moi l'ami trop indigne,
Qu'a le dernier de vos galants ...

Valsez, charmante fée aux jolis pieds agiles,
Qu'on se repasse tour à tour
Comme ces fins bijoux délicats et fragiles
Qu'on admire et qu'on aime ... un jour!

Albert LOZEAU

(L'Ame Solitaire).

La vengeance de Chose

Histoire vécue

Je viens de rencontrer Chose. Il est furieux, lui d'ordinaire si serein. En m'apercevant, il me jette d'un ton bourru: Bonsoir!

Je dois avoir l'air complètement ahuri, mais il ne paraît pas s'en rendre compte. Evidemment, il y a quelque chose qui ne marche pas Sous le crâne de mon ami s'élève une tempête dont je soupçonne les grondements formidables. S'est-il battu ou va-t-il se battre en duel, comme un simple député français? ou bien serait-ce que son "nickel" est à la baisse? Je l'ignore, mais je n'augure rien de bon. Aussi, est-ce à tout hasard que je risque timidement:

—"Comment vas-tu?"

—"Pas mal; je n'ai pas à me plaindre de ma santé".

—"Et les amours?"

Pour le coup, Chose éclate:

"Fiche-moi la paix avec tes sornettes. Ma parole, voudrais-tu te moquer de moi comme cette vipère?"

—??!!!

—"Au fait, tu ne sais pas l'histoire. Tiens, marchons un peu pendant que je te mettrai au courant. Ecoute bien; tu verras si j'ai raison ou non d'être en m Une cigarette? Bon, je commence".

—"Ce n'est pas trop tôt."

—"Tu connais Lise M , la petite brune à qui je t'ai déjà présenté? Tu te rappelles en quels termes je te l'avais vantée? Je croyais avoir rencontré une perfection. Elle était, suivant moi, sage, franche, pas coquette pour un sou et, avec ça, assez jolie, ce qui ne gâte rien. Je me trompais, car, dans le fond, c'est un serpent; je viens de te le dire. Mais, à première vue, tu comprends, on juge plutôt mal. D'ailleurs je me fiais un peu à ton opinion. Toi qui aimes tant les femmes et qui les connais si bien, tu n'en pensais aucun mal, tandis, qu'en réalité, c'est "

—"Un serpent, je commence à le savoir. Au surplus, tu abuses de moi en parlant de ma connaissance des femmes et de mon amour pour elles. Ce sont des racontars de commères que tu me rapportes là. Je ne connais pas plus les femmes que toi le yiddish ou le chinois. Quant à les aimer, tu sais, c'est plus délicat; mais je crois que je préfère les fleurs des champs: elles sont moins décevantes".

—"Bah! ça n'a pas d'importance. Revenons à Lise.

Avec toutes les qualités que je lui prêtais, nos relations ne pouvaient être qu'amicales. Mais, rien ne dure ici-bas; pas même les amitiés éternelles. Et puis, j'étais trop niais. Ca ne pouvait manquer de me retomber sur le nez. Samedi dernier, par un hasard que j'ai souvent béni, je rencontre Lise juste au moment où je passais devant l'atelier de modiste de sa patronne. Elle en sortait pour aller souper. Je lui emboîte le pas et, chemin faisant, nous organisons notre veillée du dimanche soir. Naturellement, Lise impose son programme et, naturellement, je ne fais que ce qu'elle veut bien me permettre. D'abord, elle ira à Vêpres avec une amie; elle le lui a promis. Quant à moi, mon devoir sera de l'attendre à la porte de l'église vers huit heures. Impossible de refuser, n'est-ce pas?

Ce qui fait que, à huit heures juste, dimanche soir, j'arpentais consciencieusement les quelques pieds de trottoir qui contournent l'église du côté est. Il ne fait pas chaud, mais qu'importe. En mon for intérieur, je pense que Lise vaut bien qu'on se gèle pour elle les oreilles et le bout du nez. Je n'ai pas le temps de m'impatienter: les gens commencent à sortir. L'office doit toucher à sa fin. J'attends toujours. Mais il est huit heures vingt-cinq. Que fait donc Lise? Huit heures et demie! Elle doit être restée pour les Complies. Je n'attends plus. La fatigue me gagne et je grelotte. Les dents me claquent dans la bouche.

Je descends rue des Cascades, et je cours me réfugier chez Fouriezos. D'une main ravagée par l'onglée, je pousse vivement la porte et je me trouve face à face avec Lise sortant du restaurant au bras de Maurice A Commences-tu à comprendre?"

—"Parfaitement. Le malheur des uns fait souvent le bonheur des autres. Tu es en colère, mais, ce que l'autre doit être fier! Il n'y a pas à dire, c'est "facile à comprendre."

—"Oh! tu peux rire de moi. Je voudrais te voir à ma place. Mais je n'étais pas rendu au bout de mes épreuves. Deux jours après, j'ai appris le petit manège de Lise. C'est simple comme bonjour. Lise aime les promenades en automobile."

—"Je ne vois pas le rapport. Lise t'a planté là parce qu'elle aime les promenades en automobile?"

—"Laisse-moi finir. Lise acceptait ma compagnie pour l'hiver, quand tout le monde va à pied. Mais l'hiver est entamé. Il touchera bientôt à sa fin. Les automobiles seront sorties au printemps. Or, je n'en ai pas. Maurice A en a une "

—"Hein! Tu ne me diras pas que Lise veut se promener dans l'automobile de Maurice A ? L'as-tu déjà vue l'automobile de Maurice A ? Lise l'a-t-elle vue?"

—"Non, mais qu'as-tu à t'enflammer comme cela?"

—"Ecoute Chose. Tu en veux beaucoup à Lise n'est-ce pas? Elle t'a joué un sale tour. Mais tu auras ta revanche quand les automobiles sortiront. L'automobile de Maurice A , je la connais. Un joli modèle. Sais-tu de quelle année?"

—"Non."

—"C'est un modèle 1915, mon cher."

—"Tu dis? Un modèle "

—"Oui. Un modèle 1915. Vois-tu ça d'ici? Vois-tu Lise installée dans une automobile de ferraille, avec ses phares de cuivre, sa poire en caoutchouc et ses ailes en papier mâché? L'automobile de Maurice n'a pas besoin de klaxon, ni de frein. Elle est assez bruyante qu'on l'entend venir de trois coins de rue et elle s'arrête d'elle-même à tous les quarante pieds. Pas de danger qu'il coupe les boulevards avec une bagnole pareille. Je te félicite, Chose; tu es bien vengé."

—"C'est vrai tout ce que tu me dis là? Alors, je te remercie. Il me semble que je suis moins fâché "

Ferrier Chartier

———:-o-:———

Musiques éternelles

Jean-Sébastien Bach

Nulle oeuvre n'est plus ardue à rendre, et rares sont les artistes — même les plus grands — qui parviennent à interpréter comme il convient, ce musicien géant, J.S. Bach.

Les difficultés redoutables de technique qui sont offertes à l'exécutant, doivent sembler s'effacer, pour laisser libre cours à la pensée, au style; la ligne doit être sans cesse observée pour garder une impeccable tenue plastique, une puissance sans effort. Et quand je dis puissance, il s'agit aussi bien d'une oeuvre pour orchestre et choeurs, d'une fugue pour orgue, ou d'une suite pour violon, ce frêle instrument à quatre cordes sur lequel il est malaisé de construire de majestueux édifices. Enfin, la passion qui émane de cette musique doit, contenue par un permanent respect, être une perpétuelle aspiration vers la paix mystique, ceci en restant profondément humaine.

Car, ceux qui persistent à ne voir dans la musique de Bach que son caractère sacré ne la comprennent qu'incomplètement. Oui, ce génie avait du divin une compréhension que nous ne pouvons pénétrer. Oui, ses yeux étaient ouverts sur des régions trop hautes pour nous. Cependant, cet élan vers Dieu, il le traduit, en des termes qui nous arrivent directement. Cette tendresse qu'ont ses thèmes, cette douleur qui s'exhale, tel un encens, à certaines de ses pages, sont bien d'un homme, mais d'un Homme qu'avait pénétré la douceur de croire. Sa religion n'est pas implacable. Elle est pathétique mais faite d'indulgence, l'indulgence même du Christ. Elle exalte, non un Dieu qui châtie, mais un Dieu qui souffre.

Que d'exemples de cette douleur auguste.

Vous souvient-il, d'un des plus beaux chorals pour orgue: "O homme pleure ton grand péché?" Une infinie tristesse y plane. Le thème large et lourd de larmes s'appuie sur d'amères dissonnances. Pas un sourire ne vient nous donner une lueur d'espoir, un instant d'apaisement. C'est vraiment tout le péché de l'homme qui pèse sur nos épaules. Pas d'autre châtiment que celui de notre conscience. Il est vrai que c'est peut-être le plus cruel à subir

Evoquons encore l'"Aria" célèbre de "la Passion selon St-Matthieu", à cet instant, où le violon prélude longuement, pur sanglot, auquel va se mêler, plutôt se fondre, l'appel déchirant: "Aie pitié mon Dieu à cause de mes larmes. Jette un regard sur moi. Mon coeur, mes yeux pleurent pour toi, amèrement "

Mais Bach est accessible à d'autres sentiments, moins tragiques. Plus d'un de ses chorals déborde d'un bonheur clair et triomphant. J'irai même jusqu'à dire qu'à cette joie sacrée s'adjoint mainte fois une souriante bonhomie. Qu'importe d'ailleurs, puisque l'oeuvre ne saurait y perdre en grandeur, en noblesse.

Enfin, dans des pièces plus profanes, les suites pour piano, les sonates et "Partitas" pour violon, les suites pour violoncelle, de fraîches inspirations populaires, les danses gracieuses s'empreignent souvent d'une gaîté sans détour, mais d'une gaîté toujours de bon aloi.

Convenons néanmoins, que c'est dans ses grandes oeuvres liturgiques, ses 190 cantates, ses oratorios, son "Magnificat" et peut-être par-dessus tout dans ses deux "Passions" — Selon St-Jean et selon St-Matthieu— et dans sa "Grand'Messe en Si mineur", que Bach nous a le mieux donné la mesure de son génie. Là, il a pu déployer toute sa puissance. Les choeurs, l'orgue, l'orchestre sont mis en valeur avec une sombre intensité. Avec quel sens du dramatique s'opposent, le récitatif passionné, la tendre supplication du choral et ce chant hautainement dépouillé qui monte avec l'élan d'une flèche de cathédrale dans un ciel limpide C'est ce sens dramatique, soutenu par l'équilibre des masses sonores, qu'après la tourmente romantique, recueillera, un jour, un Richard Wagner.

La place, la puissance hélas, me manquent pour vous parler, comme je le souhaiterais, de Celui qui fut grand, non seulement dans son oeuvre, mais encore dans sa vie. Organiste à Weimar près du duc de Saxe, puis à Saint-Blaise de Mulhausen et plus tard à Cothen et à Leipzig, Bach eut une existence ardente autant que mouvementée.

Marié deux fois, il fut père de vingt enfants, parmi lesquels des musiciens distingués, dont ce Friedmann Bach qui nous a laissé des pages admirables. Malgré sa foi extatique, Jean-Sébastien ne dédaigna jamais ses autres devoirs, plus matériels, mais qu'il considérait aussi comme sacrés. Il s'éteignit harmonieusement, entouré de ses enfants.

C'est, peut-être, dans ce bel équilibre entre l'action et la méditation, qu'il faut chercher une des raisons aux incomparables qualités de structure et de force disciplinée de Bach. C'est, sans doute, ce qui rend si juste le mot entendu récemment après un festival qui lui était consacré: "Cette musique rajeunit chaque jour!"

C'est le propre du sublime, en effet, d'effacer la trace du temps.

Pourquoi certains chefs-d'oeuvre ne peuvent-ils vieillir? Sans doute, parce qu'allant plus loin que d'autres dans l'expression de l'humanité, révèlent-ils aux générations successives des Vérités Eternelles.

L'amour des formes parfaites, la douleur qui ennoblit l'homme, cette recherche d'une joie durable et cette soif d'Idéal — sentiments qui dominent chez Bach — ont déjà défié, et et défieront encore, le cortège redoutable des siècles.

M. Lacloche.

"Revue Bleue"

———:-o-:———

AIGRIS CONTRE LE MONDE ENTIER?—CELA DEPEND DU FOIE

Stimulez la Bile de Votre Foie —Pas besoin de Calomel.

Maintes gens qui se sentent aigris contre le monde entier, indolents et dans un état de délabrement général commettent l'erreur de prendre des sels, huiles, eaux minérales, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs ou céréales qui font simplement mouvoir les intestins et ignorent le foie.

Ce dont vous avez besoin, c'est de stimuler la bile de votre foie. Commencez à faire déverser par votre foie ses deux livres quotidiennes de liquide biliaire dans vos intestins. Faites recouvrer à votre estomac et à vos intestins leur action normale.

Les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie) vous remettront bientôt. Purement végétales. Inoffensives. Sûres. Rapides. Demandez-les par leur nom. Refusez les succédanés. 25c. chez tous les pharmaciens. 813

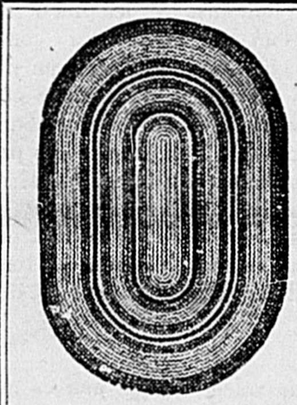
Christie's



TOUJOURS FRAIS

SODA WAFERS

La qualité Christie a fait les Soda Wafers Christie les biscuits au soda les mieux aimés au Canada. Plus savoureux, plus croquants, plus frais . . . les meilleurs que vous avez jamais goûtés.



OFFRE SPÉCIALE!

MODÈLE-DÉCALQUE

...pour fabriquer cette

Carpette paysanne

ANCIENNE

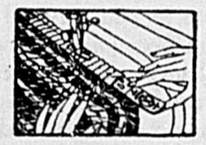
avec votre machine à coudre

préseuté comme prime, sur achat du

GUIDE SINGERCRAFT

50c

A l'Exposition Universelle de Chicago, des milliers de personnes ont été émerveillées de voir cette belle carpette se façonner, comme par enchantement, sur une simple machine à coudre. Et, maintenant, vous pouvez en faire autant avec votre propre machine — chez vous — grâce au Guide Singercraft! Il ne vous faut que de vieux bas de soie ou des retailles de robes!



Apportez-nous le coupon ci-dessous et versez 50c pour une Trousse Singercraft. Pendant quelques semaines encore, nous y ajouterons, à titre gracieux, un modèle-décalque de cette carpette et une brochure illustrée faisant voir toutes sortes d'articles que vous pourrez fabriquer d'après ce procédé facile et original.

Vous n'avez qu'à enrouler autour du Guide Singercraft des bandes taillées dans des chiffons ou de vieux bas, et à les piquer à la toile de fond. Rien de plus simple!

SINGER SEWING MACHINE CO., INC. J 5

Ce coupon donne droit au modèle-décalque d'une carpette ancienne et à une trousse Singercraft.

Nom .....

Adresse .....

SINGER SEWING MACHINE CO., INC.

614 RUE ST-FRANÇOIS — ST-HYACINTHE

Servez des pains sucrés comme dessert... faciles à faire avec les GATEAUX de LEVAIN ROYAL



AYEZ toujours sous la main des Gâteaux de Levain Royal. Enveloppés séparément et hermétiquement dans le papier ciré, ils se gardent absolument frais pendant des mois, conservant toutes leurs propriétés pour faire lever la pâte. C'est pourquoi vous pouvez toujours compter sur le succès avec ces Gâteaux de Levain Royal, standard de qualité depuis plus de 50 ans. Sur 8 ménagères canadiennes qui font usage de levain sec, 7 les préfèrent.

• • •

GRATIS! Le *Livre Culinaire du Levain Royal*, contenant 23 recettes éprouvées de pains, petits pains, brioches, gâteaux, etc. Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont. Demandez aussi la brochurette "Le Chemin Royal vers la Santé".

ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS

LA VIE AGRICOLE

Conseils pour l'apiculteur débutant

Comme le miel se vend bien et que la demande augmente, beaucoup de gens cherchent dans l'apiculture un moyen de gagner leur vie ou, du moins, de suppléer au revenu décroissant des autres industries de la ferme. Beaucoup d'entre eux, cependant, échouent dans leurs tentatives parce qu'ils n'ont pas l'expérience qui est nécessaire en apiculture comme dans toutes les autres industries. Ce n'est pas dans un article aussi court que celui-ci que l'on peut traiter de tous les détails de l'exploitation du rucher, mais nous désirons insister sur ce fait que l'apiculteur débutant fera bien de passer au moins toute une saison avec un apiculteur expérimenté pour acquérir de l'expérience dans la manipulation des abeilles avant d'acheter des abeilles pour lui-même. S'il ne peut le faire, alors, qu'il se procure une ou deux ruches, un bon manuel, et qu'il aille voir aussi souvent que possible les apiculteurs voisins. Un débutant commet souvent l'erreur d'acheter son premier lot d'abeilles vers la fin de l'été ou à l'automne, c'est là une grosse erreur qui lui causera beaucoup d'ennuis et qui entraînera peut-être la perte de ses colonies. Le meilleur moment de l'année pour se mettre à l'apiculture est le printemps, car s'il y a quelque chose qui ne marche pas, on peut le rectifier en été mais non en hiver. On voit souvent des débutatns qui croient faire une bonne affaire en achetant des abeilles à prix d'occasion, tandis que l'apiculteur le plus expérimenté les refuserait si on les lui donnait. N'achetez jamais des abeilles qui ne sont pas dans des ruches à cadres mobiles ou dans des ruches qui ont moins de dix cadres, et ne prenez jamais des abeilles qui peuvent avoir le moindre germe de maladie. Faites en sorte également que chaque colonie ait une bonne reine. N'achetez pas des colonies d'abeilles d'un apiculteur voisin pour les transporter pendant la saison d'activité, car si vous le faites, vous pouvez être sûr que toute la population butineuse retournera à son ancien domicile et votre ruche restera affaiblie. Une colonie ne devrait jamais être transportée à moins de deux milles de distance. Un nouvel essaim peut être transpo té quand on veut. Il y a pendant toute la saison active, des problèmes de manipulation sur lesquels tout le monde est prêt à donner des conseils au débutant, et ces conseils, lorsqu'ils sont suivis, créent le plus souvent de nouvelles difficultés. Procurez-vous donc toute l'expérinece que vous pourrez avant de vous mettre à élever des abeilles, et si vous avez des doutes, écrivez au service de l'apiculture, ferme expérimentale centrale, Ottawa, pour avoir des renseignements.

———:-o-:———

Quelques nouvelles variétés de maïs sucré

Les maraîchers qui cultivent du blé d'inde sucré pour la vente doivent nécessairement choisir des variétés hâtives, car ce sont à peu près les seules qui rapportent un bénéfice. Une récolte très hâtive de blé d'inde se vend promptement à prix avantageux, tandis qu'une récolte tardive est presque invendable. C'est pour cela que la culture du blé d'inde pour le marché ne se fait guère que dans les districts les plus précoces. Et cependant, la hâtiveté de la variété n'est qu'un facteur; il y a aussi la qualité qui est une considération très importante et dont la majorité des producteurs n'ont pas tenu compte jusqu'ici autant qu'ils l'auraient dû.

La variété Golden Bantam a été longtemps considérée comme un modèle. Sans doute, elle vient aisément au premier rang parmi les variétés de récolte principale pour la grosseur de ses épis, leur couleur et leur qualité supérieure. Elle n'est pas hâtive cependant, et les sélectionneurs ont partout cherché à produire une variété hâtive aussi grosse que la Golden Bantam et d'aussi bonne qualité. Parmi les variétés essayées à la Station expérimentale fédérale de Fredericton, N.B., deux développés par la ferme expérimentale centrale Ottawa, donnent de grands espoirs. La Banting est de dix à quinze jours plus hâtif que le Golden Bantam, mais il laisse à désirer pour la grosseur de l'épi de même pour sa qualité, qui n'est que passable. La variété Dorinny, qui n'est à l'essai que depuis un an, est une espèce intermédiaire entre le Banting et le Golden Bantam. L'épi est un peu plus long que celui du Banting, mais il n'est pas aussi gros que celui du Golden Bantam. Il se rapproche du Golden Bantam pour la qualité.

Les Banting et Dorinny se vendent facilement parce qu'ils ressemblent au Golden Bantam par l'apparence extérieure, et comme ils sont tous deux très hâtifs, ils méritent d'être essayés par tous les maraîchers.

———:-o-:———

Traitement du Mildiou de la tulipe

Cinq moyens de combattre le mildiou de la tulipe ont été essayés en Grande-Bretagne, mais un seul s'est montré sûr jusqu'ici; il consiste à arracher et à transporter les plantes tous les ans dans une terre fraîche. On ne sait pas encore au juste combien de temps il faut attendre avant de replanter des tulipes dans un sol où elles ont déjà été cultivées, mais on croit qu'il faut au moins trois ans

———:-o-:———

Un cas de symbiose

Un cas remarquable de symbiose, c'est-à-dire de "vie en commun" en association plus ou moins intime, existe entre certains coléoptères qui s'enfoncent dans le bois et que l'on appelle scolytides et certaines espèces de cryptogames ou champignons du genre ambrosia. Ces champignons accompagnent invariablement les coléoptères dans leurs galeries; ils revêtent les parois des galeries d'une couche luxuriante de spores pendant l'époque où les larves se développent. Quelques-uns de ces coléoptères attaquent les arbres vivants et jouent un rôle important dans l'économie de la forêt; une espèce par exemple abîme les pousses d'érable dur, et plusieurs espèces sur ce continent nuisent aux bois commerciuax. Ces champignons ambrosias, sur lesquels les larves des coléoptères comptent uniquement pour se nourrir jouent un rôle important dans le développement de la forêt.

Les scolytides creusent des galeries qui s'enfoncent profondément dans le bois des arbres qu'ils habitent. Les filaments du champignon pénètrent dans ces galeries et en teignent les parois brun foncé ou noir, mais ils n'endommagent le bois en aucune façon. La forêt de spores qui s'introduit dans les galeries chez bien des espèces sert de nourriture aux larves et forme une partie importante de la nourriture des coléoptères adultes. Par contre, ces espèces de champignons n'ont été trouvées que dans les galeries et dans les galeries alimentaires des coléoptères. Il semble que ce soit là un exemple parfait de symbiose.

Revision de la loi des fruits

Une nouvelle revision de la loi des fruits 1923, conforme aux suggestions et aux recommandations qui ont été faites par tous ceux qui s'intéressent à l'industrie des fruits au Canada, a été rédigée. Désignée "Loi des fruits, 1934", cette loi couvrira les exigences actuelles du commerce. Le mot "fruit" signifie des fruits de toutes les espèces cultivés au Canada, connues botaniquement comme telles, à l'exception des atocas et des fruits sauvages pour lesquels aucune catégorie n'est prescrite. Des copies du texte de la loi proposée ont été distribuées à tous les intéressés, et toutes les critiques ou recommandations au sujet de cette loi devraient être présentées dans le plus bref délai possible à la société de district, de la province ou du Dominion, suivant le cas, ou directement au commissaire des fruits du Ministère fédéral de l'Agricuture, Ottawa.

———:-o-:———

Lutte contre les chenilles à tente

C'est pendant l'hiver que l'on doit frapper le premier coup dans la guerre contre les chenilles à tente des forêts dans les provinces des Prairies, car c'est à cette époque que les paquets d'oeufs des chenilles, si souvent déposés sur la cime des arbres, peuvent le plus facilement être coupés ou brûlés. L'outil le plus commode pour cela est un sécateur à longue poignée; quant aux paquets hors d'atteinte on les pulvérisera vers la fin de l'hiver, lorsque les arbres sont encore dormants, avec un mélange d'une partie d'huile miscible dans quinze parties d'eau, auquel on ajoute une once de bouillie. Les invasions de cette chenille reviennent périodiquement et dépouillent complètement de leur feuillage de grandes étendues de terres boisées et de plantations. Le ministère fédéral de l'Agriculture a publié un bulletin qui traite des moyens répressifs.

———:-o-:———

Chambres de refroidissement pour le boeuf

Tandis que les producteurs australiens mettent tous leurs espoirs dans le développement du commerce d'exportation du boeuf refroidi, dit le bulletin sur la réfrigération, publié par le ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa, les compagnies de transport qui desservent régulièrement la Fédération australienne, ont déjà préparé des chambres spéciales calorifugées pour ceux qui désirent faire des expéditions à titre d'essai. Un matériel coûteux pour le transport du boeuf refroidi a été installé sur plusieurs navires modernes, et lorsque ces installations seront terminées sur d'autres navires, il y aura dix ou douze grands navires ,et notamment les paquebots P. et O. "Mooltan" et "Majola", de 21,000 tonnes chacun qui seront prêts pour le service.

Fumier et engrais chimiques

Les fumiers de ferme, leur nature, la façon d'en prendre soin et de les appliquer; les engrais verts, leur valeur fertilisante et leur emploi économique; et les amendements du sol, sont les sujets discutés dans le bulletin intitulé "Fumiers et engrais chimiques" publié par le ministère fédéral de l'Agriculture. Les renseignements sont donnés en termes faciles à comprendre par le cultivateur pratique, et l'auteur tient compte des relations étroites qui existent entre l'emploi des fumiers et des engrais et le maintien de la fertilité du sol, c'est-à-dire la productivité. Certains facteurs de saison, comme la pluie et sa répartition et la température, etc., exercent une influence déterminante sur les rendements, mais les bonnes méthodes d'exploitation du sol, et la présence de principes fertilisants assimilables sont essentielles à l'obtention d'une production maximum.

———:-o-:———

Le marquage de la graine de luzerne

La graine de luzerne cultivée au Canada est la seule graine qui puisse être vendue légalement au Canada. Toute la graine d'origine étrangère entrant au Canada doit contenir un pour cent de graine colorée comme suit: en rouge pour celle qui provient des pays du sud; en orange pour celle qui provient des Etats-Unis; et en vert pour tous les autres pays. La graine de luzerne canadienne entrant aux Etats-Unis doit contenir un pour cent de graine colorée en violet iridescent.

———:-o-:———

Mac Orlan nous a familiarisés jadis avec la cavalière Elsa, de fantasmagorique mémoire. C'est sous des traits moins romanesques qu'apparut récemment aux Parisiens Mlle Mary Féraud, amazone. Celle qui gagna le reid Paris-Cannes et réalisé maintes autres prouesses équestres, est depuis quelque temps à Paris. Elle arrivait à cheval naturellement, et bien en selle, du Bourbonnais. Elle avait choisi ce mode de locomotion pour venir offrir à un conseiller municipal de ses amis un livre dont elle est l'auteur et récemment paru. Il y avait foule pour accueillir à la porte d'Italie Mlle Mary Féraud, écuyère des lettres.

MONTRÉAL

Aller SAMEDI 17 FÉVRIER • 80 • Retour jusqu'au LUNDI 19 FÉVRIER

ALLER ET RETOUR DE ST-HYACINTHE
PAR TOUS LES TRAINS RÉGULIERS
Renseignements complets de tout agent du M-13F-5-H
CANADIEN NATIONAL

QUAND
vous décrochez une forte commande qui vous vaudra une augmentation de salaire



...et que tous en seront heureux à la maison...

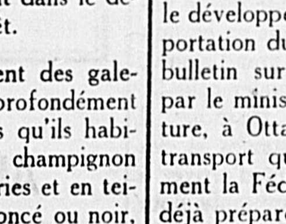
Téléphonez-leur . . . pour leur annoncer immédiatement la bonne nouvelle.

Pour annoncer une heureuse nouvelle, une visite amicale, ou dans les cas d'urgence, rien n'égale le service interurbain comme messager rapide et personnel. Vous pouvez communiquer à 100 milles ou près pour 30 cents. Voyez la liste des taux aux premières pages de votre annuaire.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Tél. 405J MAISON ADOLPHE 211 Cascades

Vous offre le plus grand choix de pardessus d'hiver des meilleures qualités pour des prix très modérés.



Profitez de cette chance; nous abandonnons la ligne de fourrures complètement.
Venez vous choisir un bon manteau en rat musqué, seal, mouton de Perse, etc.
En bas du prix coûtant.

Venez vous convaincre par une visite.

SATISFACTION GARANTIE

La Preuve

que nous avons édifié notre entreprise pour des temps comme ceux-ci

DURANT la dépression des quatre dernières années, la London Life a obtenu les quatre grands succès suivants:

Son ASSURANCE EN VIGUEUR s'est élevée de $407,000,000 à $476,000,000—

Ses REVENUS ont augmenté de $15,600,000 à $21,000,000—

Son ACTIF est passé de $57,800,000 à $84,500,000—

Et un plus grand nombre de personnes ont pris des POLICES dans la London Life l'an dernier qu'en toute année de son histoire.

Prendre une police de participation dans la London Life c'est de participer au succès de cette Compagnie.

Fondée en 1874
London Life Insurance Company
"Compagnie industrielle-ordinaire du Canada"
SIÈGE SOCIAL • LONDON, CANADA

L. CARON, SURINTENDANT, 182 RUE CASCADES

NOTES LOCALES

Les Sept Paroles du Christ

La Chorale de la Cathédrale, donnera, mercredi prochain, le 14 février, un concert sacré, au Casino des Zouaves. Cette soirée, sous la haute présidence du chanoine F.A. Laroche, procureur de l'évêché, promet déjà un régal pour les amateurs de musique et un succès pour les organisateurs.

Avant de détailler le programme, il est bon de faire savoir que M. C.L. Lussier, maître de chapelle, s'est assuré le concours de M. J. Armand Caron, directeur de la Chorale de Granby. M. Caron, autrefois de la paroisse du Christ-Roi à St-Hyacinthe, se fera entendre en solo dans les première et troisième paroles, et en duo avec son frère, Lorenzo, dans la deuxième. L'accompagnement au piano sera fourni par Mlle Marie-Paule Collette, organiste de la Cathédrale.

Voici donc, en résumé le programme de cette soirée:

Les Sept Paroles du Christ, de Théodore Dubois.— Introduction, solo (soprano), Rosaire Beauregard.

Première parole: Père, pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Solo baryton, Lorenzo Caron, ténor Roméo Forbes.

Deuxième parole: Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis, duo J. Armand Caron, ténor, J. Lorenzo Caron, baryton.

Troisième parole: Femme, voilà votre fils! Solo baryton, Couillard St-Germain. Solo soprano, Roméo Forbes; solo ténor J. Armand Caron.

Quatrième parole: Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? solo baryton, Couillard St-Germain.

Cinquième parole: J'ai soif! Solo baryton, Couillard St-Germain.

Sixième parole: Père, je remets mon esprit entre vos mains. Solo ténor, J. Armand Caron.

Septième parole: Tout est consommé! Solo soprano, Roméo Forbes; solo baryton, Couillard Saint-Germain.

Prière: Nous vous adorons, ô Christ, et nous vous bénissons, parce que, par votre sainte Croix, vous avez racheté le monde.

La deuxième partie du programme consiste en une représentation cinématographique spécialement préparée pour la circonstance: Le Picador, film français parlant et musical, d'après l'oeuvre de MM. Tony Bias et Henri D'Astier. Les artistes de cette pièce, déjà bien connus du public, tels que Jean Mauran, (de l'Opéra) Enrique de Rivero, Mlle Ginette d'Yd et Madeleine Guitty, ont certainement fait de ce film, un chef-d'oeuvre.

Les billets pour cette soirée sont en vente chez tous les membres de la chorale et à la Pharmacie Brodeur où un plan de la salle vous permet de choisir vous-même vos sièges. Hâtez-vous, toutes les places sont bonnes au Casino des Zouaves, mais le nombre est limité.

———:-o-:———

Ligue de gouret

Le "détail" pour le championnat de la ligue de gouret de St-Hyacinthe est commencé lundi dernier. Deux parties ont été jouées. Lundi, le 5, Grand Hôtel rencontre les Chevaliers de Colomb; Grand Hôtel essuya une humiliante défaite et se fait battre par 10 à 5. Il s'est toutefois repris, mercredi, alors qu'il défaisait son vainqueur de l'avant-veille par une victoire de 6 à 2.

On ne doit pas oublier que, dimanche dernier, St-Hyacinthe All Stars rencontrait l'équipe de Caughnawaga qu'il défit par un résultat de 10 à 4.

Rendez-vous ce soir à la patinoire. Vous assisterez à une joute enlevante qui décidera peut-être du championnat.

———:-o-:———

Banquet annuel

Tous les membres de la Garde d'Honneur Ind. Inc. de St-Hyacinthe sont convoqués en tenue militaire, le 10 courant, samedi, à 6 hres p.m., aux quartiers généraux, 215 Cascades, local du Club Ouvrier Ind., à l'occasion du banquet annuel, offert à la salle des Bazars, édifice de l'Hôtel-Dieu.

Par ordre,
L.-P. Cordeau, commandant

L.-P. Comtois gagne le championnat

M. Léo-Paul Comtois, jeune homme de seize ans, qui prenait part, pour la première fois, à une course en raquettes, a gagné, dimanche dernier, le titre de champion amateur lors de la course organisée par l'Association des coureurs Amateurs de Saint-Hyacinthe.

Cette course était de sept milles et demi et a été parcourue par Comtois en 1 hre et 13 m. Maurice Bienvenue est arrivé deuxième avec deux secondes en arrière tandis qu'Albert Côté est arrivé en troisième position avec trois secondes en arrière du premier.

Voici le classement général: premier, Léo Paul Comtois, 1 hre 13; deuxième, Maurice Bienvenue, 1 hre 13 m. 2 s.; troisième, Albert Côté, 1 hre 13 m. 3 s.; quatrième, Maurice Saint-Amand, 1 h. 27 m.; cinquième, Henri Raymond, 1 h. 32 m. 30 s.; sixième, Lucien Flibotte, 1 h. 35 m. 30 s.

Le jeune Comtois a gagné deux médailles offertes pour le championnat: une offerte par M. Hervé Lépine, bijoutier de cette ville et l'autre par les promoteurs Liboiron et Désautels de Montréal. Maurice Bienvenue a gagné une jolie coupe offerte par M. Joseph Fontaine, président des Carabiniers Maskoutains; un projecteur offert par M. E.A. Gendron et une boîte de 100 cigarettes offerte par M. Camille Rousseau; Albert Côté a gagné la coupe offerte par le club Létourneau et une jolie boîte de toilette offerte par la Pharmacie Collette.

Les juges de la course étaient MM. Hervé Lépin, Urbain Jutras, Lucien Létourneau, E.A. Gendron et M. Boutillé. Nos plus sincères remerciements à ces messieurs qui ont fait d'excellents juges à la satisfaction de tous. Nos remerciements vont également au chef de police et à ses hommes pour le maintien de l'ordre et l'aide précieux qu'ils ont donné aux organisateurs.

Les officiers de l'A.C.A. tiennent à offrir publiquement leurs plus chaleureux remerciements à la Reine des Sports du Canada pour avoir présidé si délicatement cette course en raquettes. Ils offrent également à la Reine des Sports de Saint-Hyacinthe des félicitations sincères pour l'attention qu'elle a apportée aux coureurs et l'intérêt qu'elle porte à l'A.C.A. Et l'Association remercie les promoteurs Robert et Mongeau pour la coopération si désintéressée qu'ils lui ont donnée en cette circonstance.

Le numéro gagnant du prix de présence est 508. La personne qui possède ce numéro est priée de réclamer $2.50 au trésorier, M. Clément Désautels, 17, rue Du Palais.

Le secrétaire

———:-o-:———

Condoléances

Du procès-verbal d'une assemblée du bureau de direction de la Société Philharmonique tenue le lundi, cinq février, mil neuf cent trente-quatre, à laquelle sont présents, MM. Mandus Bienvenue, Albert Jodoin, Arthur Frenière, Adrien Ringuet, Ludger St-Amand, M.A. David, R. Charbonneau, Amédée Lacroix, Jean Imbert, et le secrétaire, sous la présidence de M. Mandus Bienvenue, vice-président.

Il a été extrait ce qui suit:

"Il est proposé par M. Ludger St-Amand, appuyé par M. Albert Jodoin, et unanimement résolu, que c'est avec un bien vif regret que les membres de la Société Philharmonique ont appris le décès de M. L.P. Morin, l'un des plus anciens membres de leur association; qu'ils tiennent à rappeler que M. Morin fut l'un des amis les plus sincères de la Philharmonique qu'il patrona de sa personne, de son appui moral et de ses deniers durant de bien nombreuses années; qu'ils désirent exprimer à la famille du regretté défunt, et tout particulièrement à M. C.A. Morin, l'un des officiers honoraires de la Société, et à M. Conrad Morin son président actif, l'expression de leur plus sincère sympathie dans le deuil dont ils sont l'objet."

Signé Mandus Bienvenue,
Vice-président
J.A. Blouin,
Secrétaire

St-Hyacinthe le six février mil neuf cent trente quatre.

Rapport du Cercle Ste-Jeanne d'Arc

Dimanche dernier, à l'Ave Maria, avait lieu une réunion de cercle sous la présidence de M. le chanoine Laroche, aumônier. Après la prière d'usage Mlle Gaétane Blanchard ouvrit la séance par un morceau de piano. On entendit ensuite la lecture du rapport de la réunion précédente par Mlle A. Pelletier et M. le chanoine Laroche parla du rôle apostolique de la femme dont voici quelques notes recueillies par la secrétaire.

Savez-vous qui vous êtes? nous demanda-t-il. Vous êtes des femmes, oui, mais des chrétiennes surtout. Laissez-moi vous citer textuellement la définition que St-Thomas donne de la femme. "Dieu a pris la substance dont il devait former la femme sur le coeur de l'homme. Il ne l'a pas tirée de sa tête parce qu'elle n'est pas faite pour la domination. Il ne l'a pas tirée de ses pieds parce qu'elle n'est pas faite pour la servitude et le mépris. Il l'a prise sur son coeur parce qu'elle est faite pour aimer et être aimée." Ces belles pensées de Saint Thomas d'Aquin vous montrent clairement ce que la foi voit en vous. Puissance redoutable mais bien douce, sublime grandeur, mais aussi immense responsabilité. La femme est obligée à l'apostolat dans une mesure plus grande que l'homme. Mère de famille, elle doit veiller sur ses enfants, former leur âme, tandis que l'homme a charge de travailler pour asusrer leur bien matériel. La femme est plus pieuse que l'homme, elle a plus de foi que lui et plus de coeur aussi." M. le chanoine développa éloquemment ces paroles et leur appliqua toute la doctrine catholique.

Après la causerie il y eut un débat: Pour ou contre les voyages pour la jeunesse non accompagnée. Mlles M.-P. Meloche et F. Bonin ont soutenu l'affirmative et la négative. Après la discussion, on conclua qu'en principe les voyages ont de très grands avantages et qu'on ne saurait empêcher toutes les jeunes filles de voyager seules sans entraver leur liberté, mais cependant en pratique, il n'est pas prudent qu'une jeune fille qui a de bons principes même, voyage seule, sans aucune surveillance, parce qu'elle s'expose à faire de mauvaises connaissances et à être victime de son inexpérience.

Mlle Rita St-Martin nous lut le résultat de son enquête sur l'oeuvre de l'A.C.J.C. Il y eut ensuite la solution des questions et Mlle Annette Bonin clôtura la réunion en nous récitant une pièce en vers de Blanche-Lamontagne: "Les Vulgaires".

———:-o-:———

Anniversaire

M. et Mme Louis Déry, de cette ville, autrefois de Ste-Hélène de Bagot, ont célébré le 31 janvier dernier leurs noces de diamant. Une grand'messe d'action de grâces fut chantée en la cathédrale par M. le chanoine J.B. Nadeau.

———:-o-:———

"Ligue d'hygiène infantile"

L'Unité Sanitaire, par l'intermédiaire des jeunes filles, a l'intention de répandre dans les milieux familiaux les premières notions de l'hygiène: tel est le but de la Ligue d'hygiène Infantile.

Chaque jeune fille âgée au moins de 15 ans peut être admise à suivre les cours qui seront au nombre de dix. Ces leçons seront données par le Dr Choquette et les Infirmières. Les sujets traités seront des plus intéressants, et d'une grande utilité. La jeune fille qui aura suivi nos cours deviendra une petite infirmière qui saura faire un pansement d'urgence, un cataplasme; elle pourra donner le bain de bébé, sa bouteille, le faire manger, etc. Dans les cas de maladie contagieuse elle connaîtra les précautions à prendre pour empêcher la maladie de se propager.

L'inscription aura lieu, le 16 février, vendredi soir, à 7 hres 30 à l'Unité Sanitaire.

Enrôlez-vous et faites de la propagande chez vos amies. Vous ferez une bonne oeuvre en participant à la croisade entreprise par le Service provincial d'Hygiène; par l'intermédiaire de son Unité Sanitaire, contre la maladie, la mortalité générale, la mortalité infantile, et la tuberculose.

Ainsi parle le lecteur...

Un coco de génie

EN LISANT MONSIEUR BRADY

Prenons pour prétexte de notre escarmouche brutale une nouvelle "canadienne" comme le dit monsieur Brady, et qu'il enguirlande du suggestif titre de "La Baigneuse du Parc Venise".

La première impression provoquée en est une de malaise. On se demande comment la Direction du "Clairon" assiste, imperturbable, à ce massacre de la grammaire et du bon sens dans sa propre enceinte encore fumante de la bataille de "caciquiste". Mais glissons, n'appuyons pas.

Nous ne nous arrêterons guère au portrait que Léo Dupuis trace de la "presque noble" Lilian Smith, au moment de l'apercevoir sur la grève. Le sans-gêne y a une part telle que la description devient d'une plastique qui frise la pornographie. Il n'est pas bon de reproduire cette description inspirée sans doute par les affriolentes maquettes du "Journal de la Femme", ou tirée directement de quelque bouquin à dix cents. Supposons que l'auteur, inhabitué à "réunir des pensées", n'a pas pu mesurer les conséquences de son verbiage. Car c'est comme une seconde nature à lui que de parler à tort et à travers, et nous sommes sûr qu'il ne se relit jamais. Ou s'il le fait, le ciel alors l'a piètrement pourvu de logique.

Veut-on des preuves? Lisez ceci: "cela me repose d'aller chez lui .... **de le regarder peindre pendant que je lui lis quelques unes (sic) de mes oeuvres"** C'est une galéjeade que n'eût désavouée Maurin des Maures que ce lettré qui regarde peindre en lisant ses oeuvres.

Voici maintenant autre chose de très farce. L'auteur raconte qu'il se trouvait avec son ami sur le balcon **qui donne sur la rivière.** Un peu plus loin dans son récit ne dit-il pas "**à nos pieds l'herbe s'ondoyait**"? (s'ondoyer n'est pas français). On croirait peut-être que le balcon est éloigné de la rivière, mais pourquoi M. Brady, à propos de la balustrade de la Terrasse Mercier, qui baigne dans l'eau on le sait, emploie-t-il la même expression: donner sur la rivière?

Admirez aussi "la lune qui venait se baigner dans les eaux". Nous nous expliquons maintenant le phénomène de la marée: la lune, en se baignant, fait monter l'eau.

Voulez-vous rire encore? Savourez l'expression typique "scruter le néant". M. Gérard Brady a oublié que le néant ça ne se scrute pas, car on ne cherche nulle chose là où il n'y a absolument rien. Mais scruter le néant, pardieu! ce serait résoudre le problème du rond carré.

Ici, oubli d'un autre genre. On pourrait l'appeler erreur topographique, ou du moins absence de couleur locale. L'auteur fait évoluer sa baigneuse **non loin de la grève,** à la Baie Missisquoi (pas Misssisiquoi, M. Brady). On comprend qu'une sirène comme la miss américaine puisse nager avec grâce, mais dans six ou huit pouces d'eau, oh non! grand amiral, tu ne nous feras pas avaler celle-là. Il paraît qu'à la Baie Missisquoi il faut avancer des centaines et des centaines de pieds avant d'arriver à la profondeur d'eau suffisante pour nager. Et votre Lilian Smith, souvenez-vous en, était "non loin de la grève".

Mais ne soyons pas trop vexant. Ces quelques remarques établissent assez les puissances littéraires et artistiques de messire Gérard Grady, paladin de la plume et défenseur des Lettres Canadiennes. Nous n'avons pas l'espace voulu pour relever les fautes de toutes sortes que le "jeune écrivain canadien" sème à tout venant le long de ce qu'il appelle "ses oeuvres". Eléments de la grammaire, orthographe, syntaxe, stylistique, goût, voilà des choses que Pierre Legrand ignore et que Gérard Brady ne connaît même pas. Cependant l'auteur de "La Baigneuse du Parc Venise" ne s'en convaincra jamais, et, un jour à l'instar de Moïse, il se retirera sur le mont Nébo pour se plaindre d'avoir été fait "puissant et solitaire".

Télémaque

———:-o-:———

Assemblée spéciale

Dimanche, le11 courant, tous les membres de la Garde d'Honneur Ind. Inc. de St-Hyacinthe sont convoqués pour 10 hres 30 a.m. à une assemblée spéciale aux quartiers généraux

(Communiqué)

Au Conseil 960

Il est vrai que le carême commence mercredi de la semaine prochaine, mais d'ici là les Chevaliers de Colomb ont un gros programme devant eux.

D'abord dimanche soir, aura lieu la deuxième soirée de famille de 1934. Ceux qui sont venus à celle de janvier ne manqueront sûrement pas de revenir car le beau programme de cette soirée-là a mérité de nombreuses félicitations à l'Intendant. Aussi celui-ci s'est-il efforcé de remporter le même succès. Il s'est assuré les services d'artistes étrangers à nos salles. Comme d'habitude, les dames et demoiselles sont admises.

Il y aura amusements variés, partie de cartes, goûter, prix et concert.

—Lundi soir, les Chevaliers de Colomb et leurs familles auront leur banquet anuel au bazar de l'Hôtel-Dieu. Ils se promettent d'être plus nombreux que jamais. Le souper commencera à 7 hres 30. Les billets sont en vente au prix de 50 sous. Allons, Chevaliers, mettez le premier principe de votre ordre en évidence!

—La soirée de Mardi-Gras, pour les membres seulement, promet d'amuser tout le monde. Il y aura un orchestre, des comédiens, des costumés, etc. L'Intendant a de beaux cadeaux pour les costumés. Allons-y!

———:-o-:———

Fête sportive

Samedi à 2 hres, au Patronage, fête sportive de l'Association des Sts-Anges.

Dimanche, au même endroit, à 2 hres, fêtes sportives par l'Union St-Louis et l'Union Notre-Dame.

———:-o-:———

Remerciements

La famille M. A. Guimont remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Marcel Amédée Guimont soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

BUREAU: PLATEAU 6818 — RÉSIDENCE: WELLINGTON 1868
3 PARK PLACE
PAUL. E. LAFONTAINE
AVOCAT
LABELLE, DUPUIS & LAFONTAINE
189 OUEST, RUE CRAIG
CHAMBRES 708-709
MONTRÉAL

TRAVAUX DENTAIRES MODERNES
PRIX RAISONNABLES
Dr J.-O. Pouliot
CHIRURGIEN-DENTISTE
EX-INTERNE DE L'HÔPITAL FORSYTH DE BOSTON
HEURES DE BUREAU: 9 A.M. À 9 P.M. TOUS LES JOURS
Angle des rues Girouard & Laframboise
Tél. 682 — St-Hyacinthe

2 MARS
ONDULATION PERMANENTE
CROQUIGNOLE
Prix spécial $1.50 tout compris
Bienvenue a tous !
Mme U. Santoire
145 CASCADES TEL. 795

Combien de placements
. . . sur valeurs obligataires ont été réduits à néant au cours de la dépression actuelle.
Ne vous exposez pas à un tel malheur, en agissant d'une manière imprudente dans vos placements. Ayez plutôt recours aux conseils et aux services d'une maison sagement dirigée, qui saura placer sûrement vos fonds disponibles.
Nous sommes à votre service
Credit Anglo-Français Ltée
Banquiers en valeurs
7, rue St-Denis Tél. 50
St-Hyacinthe
René Desjardins, gérant

TÉL. 775 SOIR, 918
J.-ERNEST ST-ONGE
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
BRULEURS A L'HUILE NU-WAY
248 CASCADES ST-HYACINTHE

MAUVAISES DENTS — MAUVAISE SANTÉ
CONSULTEZ-NOUS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD
Dr YVES LAFLEUR, DENTISTE
85, RUE MONDOR — TÉL. 884

Le Docteur A.-A. Lefebvre, M.D.A.M.
ANCIEN MONITEUR À LA CLINIQUE UROLOGIQUE DE L'HÔPITAL NECKER À PARIS
SPÉCIALISTE POUR LES MALADIES DU REIN DES VOIES URINAIRES ET DE LA PROSTATE
informe sa clientèle qu'il a transporté ses bureaux au numéro
4120, rue St-Hubert, près de la rue Rachel
Tél. FAlkirk 1621

JNO
AUX *Jeunes Mamans*
EN PRESENCE DU PREMIER RHUME de leurs BEBES



Deux générations de mères ont employé le Vicks Vaporub pour soulager les rhumes des enfants. Elles ont éprouvé sa valeur, et ont constaté, par des années d'usage, combien on peut se fier à lui. Les jeunes mères découvrent elles aussi tous les jours combien ce moyen *externe* moderne de traiter les rhumes est remarquablement efficace. Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles il est employé dans le monde entier:

Le VapoRub est sûr
Quand vous employez le VapoRub, vous évitez tous les risques des dérangements digestifs qui se produisent si souvent en droguant constamment les petits estomacs délicats. Etant d'usage *externe* le VapoRub peut être utilisé abondamment et aussi souvent que nécessaire, même chez les jeunes enfants.

Agit de 2 façons à la fois
Appliqué en simples frictions sur la gorge et la poitrine à l'heure du coucher, le VapoRub agit à travers la peau à la manière des anciens cataplasmes ou emplâtres, extirpant doucement mais efficacement l'oppression et la douleur. En même temps, il dégage des vapeurs médicamentées qui sont aspirées *directement* jusqu'aux parties congestionnées des voies respiratoires.

Soulage plus rapidement
Cette donble action du VapoRub — par ses vapeurs et comme un emplâtre — persiste toute la nuit. Le matin, presque toujours, le pire du rhume est passé. Il n'y a pas de succédané au VapoRub. Rien de "tout aussi bon" — ni pour les enfants ni pour les adultes.

VICKS VAPORUB

— NOTES LOCALES —

Son Excellence Mgr Decelles ira à Rome

Nous apprenons le prochain départ de Son Excellence Mgr F.Z. Decelles pour Rome, où il ira faire sa visite ad limina et introduire la cause pour la canonisation de Mgr Louis Zéphirin Moreau. Monseigneur Decelles sera accompagné de Mgr P.S. Desranleau, curé de St-Pierre de Sorel, et de M. l'abbé Louis-Napoléon Delorme, chancelier de l'évêché. Les distingués voyageurs s'embarqueront le 3 mars.

———:-o-:———

Le juge Archambault ici

Pour la première fois depuis son élévation à la fonction de juge de la Cour Supérieure de cette province, l'Hon. Juge J. Archambault est venu, mardi dernier, présider le terme de la Cour Supérieure de ce district.

A cette occasion, MM. Th. A. Fontaine et J.B. Bousquet, avocats de cette ville lui ont souhaité la plus cordiale bienvenue à St-Hyacinthe, souhaitant que l'Honorable Juge vienne souvent parmi nous. Ces messieurs ont également exprimé les regrets du Barreau et de toute la population à l'occasion de la mort de l'Hon. Juge Martineau, juge titulaire de St-Hyacinthe.

L'Honorable président du tribunal a remercié le Barreau d'un aussi bel accueil, assurant les avocats de St-Hyacinthe qu'il ne manquerait pas de transmettre leurs condoléances à la famille du juge Martineau et aux Juges de la Cour Supérieure de Montréal.

———:-o-:———

Feu M. Philippe Lassonde

M. Philippe Lassonde, employé à l'épicerie de M. A. Lassonde, est décédé dans cette ville, à l'âge de 57 ans et 5 mois, après quelque temps de maladie. Il laisse, outre son épouse, née Régina Chenette, ses enfants, Léo, actuellement à Toronto, Raoul, Adrien, de St-Hyacinthe, et Diane, de Toronto; cinq frères: Azarie, de cette ville, Udgence, de Holyoke, Mass., Elzéar, de Miami, Joseph, de Willimansett, et Zéphirin, de Springfield; deux soeurs: Mme J.A.R. Morin et Mme Hormisdas Archambault, toutes deux de cette ville. Le défunt était natif de Ste-Madeleine.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, à la cathédrale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ovila Fournier, professeur au Séminaire. M. l'abbé Breton chanta le service assisté de MM. les abbés Léo Lanoue et P.E. Chagnon comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. C. Chabot, Narcisse Godbout, J.A.R. Morin, J. Ledoux et E. Robitaille.

———:-o-:———

Bénédiction du crucifix

Un nouveau crucifix a été récemment installé à la place d'honneur dans la salle d'audience de notre Palais de Justice.

Le shérif de Saint-Hyacinthe avait annoncé que la bénédiction devait avoir lieu mercredi dernier à 4 heures.

Vu des circonstances incontrôlables, la cérémonie a été remise à lundi prochain à la même heure.

———:-o-:———

Question de poissons

Le concours de pêche fut institué en 1929, et pour fins de comparaison nous donnons ci-bas les gagnants de chaque classe par année.

1929: Achigan, L. Tourchot, 3.8, Doré, C. Desmarais, 4.9; Maskinongé, L. Houle, 10.

1930: Achigan H. Cabana, 3.0; Doré, E. Lemoine, 5.2; Maskinongé, A. Dubuc, 20.8.

1931: Achigan, J.A. Vincent, 3.4 Doré, C.E. Guertin, 4.10; Maskinongé, L. Castel, 13.4.

1932: Achigan, H. Cabana, 3 8; Doré, V. Hébert, 6.5; Maskinongé, 23.0.

1933: Achigan: A. Languérand, 3.11; Doré, Paul Morin, 5.9; Maskinongé, A. McCaughan, 9.0.

Le premier chiffre indique livres, l'autre les onces.

A date, M. Antoine Languérand a donc inscrit les plus gros achigans, 3.11; M. Victor Hébert le plus gros doré, 6.5 et M. J.A.R. Morin, le plus gros maskinongé, soit 23 lbs, et pour être juste que M. J.A.R. Morin a aussi inscrit en 1932 un autre maskinongé qui pesait 21 lbs.

LA FAMEUSE REQUETE

Voici une traduction aussi fidèle que possible du texte anglais de la requête que l'on fait signer à l'Empire Clothing.

Au Très Honorable R.B. Bennett
Premier-ministre du Canada.

Considérant que la politique officiellement proclamée et impitoyablement mise en force par le présent gouvernement de l'Allemagne, est de priver les citoyens de naissance ou d'ascendance juive des droits ordinaires du citoyen et de la protection de la loi,

Considérant qu'en conséquence d'une telle politique, les citoyens susdits sont soumis à des lois particulières et spéciales qui les empêchent de vaquer à leurs occupations, affaires ou professions ordinaires, et ainsi de gagner leur vie,

Considérant que ces dits citoyens de naissance ou d'ascendance juive se voient dépourvus dans le propre pays de leur naissance, des droits les plus élémentaires,

Considérant que l'égalité devant la loi de chaque citoyen, quelle qu'en soit la race ou la religion, est un principe fondamental sur lequel repose la constitution de tout état civilisé; et que la négation d'un tel principe met en danger l'esprit de coopération internationale laquelle dépend la paix et le bien-être du monde civilisé;

En conséquence nous, citoyens soussignés du Canada, de toutes espèces de religion, foi, ascendance et pensée politique, supplions humblement le gouvernement du Dominion d'agir conformément aux traditions de notre pays et de faire au gouvernement de l'Allemagne les représentations voulues afin que l'on mette fin à la présente persécution des citoyens juifs d'Allemagne.

Nous demandons de plus que la requête ci-dessus soit transmise au gouvernement allemand, au moyen des communications diplomatiques nécessaires à cet effet.

Ville: Montréal.

———:-o-:———

Condoléances

Résolution de condoléances adoptées lors d'une assemblée des membres du comité exécutif de la chorale de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, tenue, lundi le 5 février, 1934:

Sont présents: MM. Arthur Ledoux, président, Victor Sylvestre, C. St-Germain, Amédée Lacroix, Léopold Champagne, Louis Ringuet, Roméo Forbes, Adrien Ringuet, ainsi que le directuer, M. Charles-Léon Lussier.

Il est proposé par M. Roméo Forbes, secondé par M. Couillard St-Germain, et unaniment résolu:

1o Que la chorale de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe exprime ses plus sincères sympathies à la famille L.P. Morin et tout particulièrement à son membre actif, M. Paul Morin, à l'occasion de la mort de son regretté père;

2o Que copie de cette résolution soit adressée à la famille ainsi qu'aux journaux locaux pour publication."

Signé: Arthur Ledoux, prés.
Adrien Ringuet, sec.

———:-o-:———

Théâtre Bijou

On nous prie d'annoncer au public de St-Hyacinthe, que M. Maurice Avard, comptable et M. Rodolphe Chagnon, commis, tous deux de cette ville, viennent de se porter acquéreurs du Théâtre au Casino des Zouaves, y compris la résidence du gardien ainsi que la bâtisse occupée actuellement par l'Association des Zouaves, Cie No 3. Cette vente datant du 6 février 1934, au montant de $8,500.00, comprend tous les biens meubles (exception faite des biens meubles appartenant directement à l'Association des Zouaves) et immeubles situés sur le terrain faisant angle des rues Ste-Anne et Ste-Marguerite et appartenant autrefois au trésorier de l'Association des Zouaves, M. Edmour St-Pierre.

MM. Avard et Chagnon sont heureux d'annoncer que leur théâtre portera désormais le nom de Théâtre "Bijou" nom qui rappellera certainement des souvenirs aux vieux citoyens de St-Hyacinthe.

Au conseil municipal

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance de mercredi dernier, le 7 février.

Le chef du corps de pompiers local M. Adjutor Bourgeois est choisi pour aller représenter la ville à la convention des chefs de pompiers qui aura lieu à Trois-Rivières, au mois de juillet prochain.

Le conseil de ville ira rendre visite au Bazar mardi prochain.

La ville appuie la demande des Jeunes-Canada au gouvernement fédéral pour obtenir une enquête générael sur les "trusts" de la gazoline au Canada.

On fait droit à la requête de l'Empire Clothing qui voudrait une évaluation séparée de ses deux immeubles pour la perception des taxes scolaires.

La Solbie Silk Shop demande un local pour établir une usine dans notre ville. Le conseil lui répond d'envoyer un représentant qui sera à même de constater que St-Hyacinthe possède plusieurs locaux disponibles.

La demande d'octroi de la part de l'Ave Maria est référée au comité du budget qui jugera selon ses moyens.

Le cas de Philias Trudel est mis entre les mains du Comité des Marchés. La ville accorde raison aux plaintes de M. Arthur Flibotte au sujet de taxes d'affaires, et M. Henri Raymond, au sujet d'un titre d'évaluation.

La Compagnie Southern Canada Power, dont le contrat expirait ce mois-ci, consent à prolonger le dit contrat et à éclairer la ville jusqu'au 31 décembre, aux mêmes conditions que par le passé.

———:-o-:———

Evènement artistique en perspective

Nous sommes en mesure d'annoncer un grand concert qui aura lieu à Saint-Hyacinthe, le 3 avril prochain. Ce sera, sans aucun doute, un évènement artistique d'une valeur exceptionnelle, si l'on en juge par la qualité des artistes qui seront au programme. Ce sont le Dr Louis Verschelden, maître de chapelle à l'église du Saint-Enfant Jésus de Montréal et Mlle Marthe Verschelden, sa fille, artiste bien connue des radiophiles. M. Verschelden saura plaire aux auditeurs par sa voix de baryton d'une richesse plus qu'ordinaire. Mlle Verschelden possède une voix de soprano dont on ne peut faire que des louanges.

Ces deux artistes figurèrent, avec grand succès, au programme musical offert par le gouvernement, aux délégués à la Conférence Impériale d'Ottawa, réunis au Château Laurier pour la circonstance. Cette consécration officielle de deux beaux talents de chez-nous se passe de tout commentaire.

A ce concert figurera également un grand choeur mixte formé de la chorale des hommes de l'église Notre-Dame du Rosaire de cette ville, et de la chorale Sainte-Cécile, de la même église.

Cette audition promet donc d'être intéressante. Le concert est sous le distingué patronage de S.E. Monseigneur F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

———:-o-:———

Soirée à la Philharmonique

Avant-hier soir, le 7, avait lieu la soirée de famille mensuelle du club Philharmonique. L'assistance était très nombreuse et parut beaucoup s'amuser.

L'orchestre, sous la direction de M. Jean Imbert, égaya l'assistance par des pièces bien choisies. Electric March par Goldman fut particulièrement appréciée.

Un groupe d'acteurs amateurs jouait une pièce de M. Gérard Brady, intitulée "Alphonse est bon domestique." Cette comédie, très diversément appréciée met en scène un domestique qui se découvre de l'esprit pour étancher sa soif aux dépens de son maître. M. Brady, qui semble avoir le sens du dialogue, manque cependant de naturel. La trame d'"Alphonse est bon domestique" ne peut pas être prise pour du maribaudage. C'est dire qu'il y a à la fois du bon et du mauvais

La prochaine soirée de la Philharmonique aura lieu à la Mi-Carême, au commencement de mars.

Profession religieuse

Vendredi dernier, le 2 février, avait lieu la profession religieuse de plusieurs novices, à la Présentation-de-Marie. Son Excellence Mgr Joseph Aldée Desmarais, assisté des abbés Basile Benoit et E.J. Martel, officiait à la messe solennelle. Le sermon de circonstance fut donné par M. le chanoine J.B. Nadeau, curé de la cathédrale.

Dans le choeur, on remarquait également le R. Père Plamondon, S.J., M. le chanoine P.A. St-Pierre, MM. les abbés E.H. Messier, Trudel, C.H. Lafontaine, curé de la paroisse du Christ-Roi, Théodore Bouthot, de Rumford, Me., Louis Dupont de Notre-Dame de Stanbridge, E.A. Martel, Joseph Martel, Joseph-Armand Brouillard, Louis Breton, Julien Quintal, R. Frère P. Emile, F.E.C., de Montréal, Frère Paul-Eugène, C.S.C. de Montréal, MM. Henri Laplume, Léopold Allard, Bernard Courville, ecclésiastiques.

Voici les noms des nouvelles religieuses: Mlles Antoinette Larivière, dite Soeur Madeleine-de-la-Paix, de Saint-David d'Yamaska; Marie-Berthe Préfontaine, Sr Céline-du-Carmel d'Aston Junction; Clarinda Martel, Sr Sainte-Marie-Françoise, de Saint-Pie de Bagot; Irène Savoy, Sr Marie-Oliva, de Manchester, N.H.; Cécile Lefebvre, Sr Louis-Bernard, de St-Georges d'Henryville; Marguerite Touzin, Sr Lucille-de-Jésus, de Woonsocket, R.I.; Jeanne Gosselin, Sr Ste-Régina, de Saint-Jean; Irène Schmidt Sr Saint-Marcien, de Duck Lake, Sask., Cécile Bouthot, Sr Théodore-Marie, de Biddeford, Me.; Simone Delisle, Sr Thérèse-du-Précieux-Sang de Rumford, R.I.; Lauréa Grenier, Sr Thérèse-du-Crucifix, de Biddeford Me.; Berthe Préfontaine, Sr Paul-Aimé, de Saint-Hyacinthe; Mignonne Casavant, Sr Adrien-du-Sacré-Coeur, de Biddeford, Me.; Alice Gingras, Sr Sainte-Bernadette, de St-Hyacinthe; Gabrielle Lussier, Sr Rodrigue-Marie, de Saint-Damase; Orise Clément, Sr Caroline-Marie, de Suncook N.H.; Anita Demuth, Sr Henri-Joseph d'Albion, R.I.; Isabelle Bouchard, Sr Jean-du-Bon-Pasteur, de St-Hyacinthe; Jeanne Beaudry, Sr Claire-Eva de Saint-Hyacinthe; Stella Brazeau, Sr Pauline-de-la-Croix, de Sherbrooke; Annette Desharnais, Sr Louise-Hélène, de Warwick, P.Q.; Alice Courville, Sr Marcelle-Agnès, de Notre-Dame de Stanbridge; Germaine Brouillard, Sr Jean-Emilien, de St-David d'Yamaska; Blanche Brouillard, Sr Thérèse-Aimée de Saint-David d'Yamaska; Laurette Durivage, Sr Madeleine de la Rédemption, de Farnham; Florida Théroux, Sr Marie-Jean-Baptiste, de Saint-Hyacinthe Hélène Guilbault, Sr Antoine-du-Sauveur, de Holyoke, Mass.; Marie-Anna Lessard, Sr Imelda-de-Marie, de Lewiston, Me.; Lucille Patenaude, Sr Sainte-Blandine de Saint-Georges de Henryville; Noémie Bienvenue, Sr Saint-Guy, de Granby; Rachel Verdon, Sr Sainte-Anne-Marie de Granby; Bernadette Lajoie, Sr Saint-Dacien de Saint-Simon; Julienne Larochelle, Sr Paul-Etienne, de Berlin, N.H.; Antoinette Forcier, Sr Bernadette-de-Nevers, de Saint-Hyacinthe; Marie-Thérèse Boulet, Sr Eugène-de-la-Croix, de Saint-Adolphe de Dudswell; Angéline Rioux, Sr Bernadette-de-Notre-Dame de Trois-Pistoles; Armonde Arpin, Sr Saint-Onésime, de St-Ours-sur-Richelieu; Cécile Plourde Sr Marie-Francia, de Manchester, N.H.; Lucia Gauthier, Sr Marie Hortensia, de Coaticook; Liliane Desjardins Sr Marie Philibert, d'Albion, R.I.; Léona St-Germain, Sr Marie Florent, de Saint-Michel d'Yamaska; Gabrielle Giard, Sr Marie-Antoinette, de Woonsocket, R.I.; Marie-Anna Roy, Sr Marie Noella de Beauceville.

———:-o-:———

Rapport préliminaire du concours de pêche année 1933.

Classe de l'achigan: Antoine Languérand, 3.11; Arthur Berthiaume, 3.6; J.H. Rainville, 3.2; Herménius Daudelin, 2.14; Jos. Montembault, 2.14; Herménius Daudelin, 2.12; Jos. Plouffe, 2.12; J.B. Gervais, 2.10; Robert M. Chagnon, 2.8; Victor Hébert, 2.4; Herménius Daudelin 1.11.

Classe du doré: Paul Morin, 5.9; Paul Morin, 5.4.

Classe du maskinongé: Arthur McCaughan dit Berthiaume, 9.0; Herménius Daudelin, 4.12.

La Reine des Sports nous rend visite

Comme nous l'avions annoncé dans notre édition de la semaine dernière nous avons eu en fin de semaine, un carnaval sportif. Ce fut, tous les connaisseurs en conviennent, un réel succès. Les promoteurs Ulric Robert et Conrad Mongeau, qui ont organisé ce gala, ont reçu de chaudes félicitations.

Samedi dernier, par le train de 7 heures, la Reine des Sports de la province de Québec, Mlle Jeannette Morin arrivait dans notre ville. Une suite nombreuse l'accompagnait dont MM. Roland Liboiron, Gaston Nolet, Albert Goupil et Mlle J. Aubé, de Montréal. La Reine des Sports de St-Hyacinthe, Mlle Gertrude Gaudreau, était à la gare pour lui souhaiter la bienvenue.

A 9 heures, la Reine fit une courte apparition au Théâtre Corona pour ensuite se rendre à la Salle Napoléon où on lui fit une réception. A ce dernier endroit, Mlle Françoise Dubé rendit quelque chansons qui comme toujours furent très appréciées.

Le lendemain, dimanche, réception officielle à l'Hôtel de Ville, à une heure. Plusieurs personnages de marque étaient présents dont MM. T. A. Fontaine, M.P., Victor Chabot, Ernest Picard, le chef Adjutor Bourgeois et autres. M. Chabot, maire-suppléant, souhaita la bienvenue à la Reine et lui donna les clefs de la ville. Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie.

Nos jeunes concitoyens Ulric Robert et Conrad Mongeau, les organisateurs de cette fête avaient su tout prévoir et tout marcha à souhaits.

———:-o-:———

Le moratoire appliqué

L'hon. Juge J. Archambault siégeant ici mardi dernier, a entendu une cause au sujet du moratoire accordé sur les créances hypothécaires. Une requête fut présenté par M. H. Jodoin de St-Simon demandant exception de paiement du capital qu'il doit vu qu'il avait acquitté ses taxes municipales et autres ainsi que les intérêts dus.

Reconnaissant que le moratoire, loi spéciale, d'intérêt public, faite en vue de protéger les propriétaires contre les avanies de la crise actuelle, l'Hon. président du tribunal accorda cette requête, permettant ainsi à un brave cultivateur de continuer à gagner sa vie et celle de sa famille sur une propriété qu'il possède depuis nombre d'années.

Le requérant était représenté par Me J.B. Bousquet, avocat de cette ville.

———:-o-:———

Réception

Samedi dernier le 3 février, M. et Mme Rodrigue Fontaine et Mlle Rose Allard reçurent chez eux MM. et Mmes J. Thibault, Ulric Bélanger, G. Fontaine, R. Allard, Gaston Ledoux, Mme Vve Osias Bernard, Mme J. Allard, Mme Vve Béland, Mme E. Laflamme, M. René Laflamme, Mlle Irène Thibault, M. Robert Paquin, M. Dominique Harnois, Mlle Clémence Brouillard, M. Alphonse Poudrière, Mme Désiré Brouillé, Mlle Réjeanne Brouillé, M. Paul-Emile Bélanger et Mlle Mariette Béland. Il y eut partie de cartes et distribution de cadeaux. Les prix de présence furent gagnés par M. Ulric Bélanger et Mme Rodrigue Fontaine. Un goûter fut servi et la soirée se termina par du chant, musique et déclamations. Tous parurent bien s'amuser.

———:-o-:———

Résolution de sympathie

Extrait du livre des délibérations du conseil municipal de la paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, pour son assemblée générale et mensuelle tenue le cinq février mil neuf cent trente quatre (1934):

"Les membres du conseil municipal de la paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, profitent de leur première assemblée pour offrir à l'Honorable M. T.D. Bouchard, député du comté à l'Assemblée Législative, l'expression de leurs profondes sympathies à l'occasion du décès de son épouse, et chargent leur secrétaire-trésorier de transmettre copie de cette résolution à l'Honorable M. Bouchard et à la presse locale."

St-Hyacinthe, ce cinq février 1934.

Le secrétaire-trésorier
Horace St-Germain

Funérailles grandioses de M. L.P. Morin

Hier matin, à la cathédrale, avaient lieu les funérailles de M. L.P. Morin, décédé lundi à l'âge de 86 ans.

Au premier rang du cortège funèbre se trouvait le corps des Chevaliers de Colomb précédé de son drapeau et de son bureau de direction. Parmi les nombreux parents et amis qui suivaient la dépouille on remarquait les parents du défunt: MM. Albert, Conrad et Paul Morin, F.A. Cabana, Mme M.N. Jarry, Montréal, Mlle Léopoldine Morin, St-Hyacinthe, Jean et Louis Morin, Mme Roger Bisson, Louise, Cécile et Elmie Cabana, de St-Hyacinthe, Mme H. Brodeur, Montréal, M. et Mme O. McCormach, Montréal, M. et Mme J.N. Cabana, Montréal, Mme Alfred Morin et sa fille Marthe, Montréal, Mme H.V. Jarry, Mme Jean Langevin, notaire et Mme L.A. L'Heureux, St-Jude, M. et Mme H.D. Parker, Ottawa. MM. Nap. Daudelin, A. Morin, de notre ville, M. Raoul Morin, Mlle Jeanne Morin et Victor L'Heureux de St-Pie MM. Georges Bathalon, Hermas Morin, Maurice et Louis-Philippe Jarry, Eugène Gauthier, arbitre du Club Canadien, et M. H. Collard, pharmacien tous de Montréal, M. Albert Jarry, Montréal. De très nombreux citoyens de notre ville s'étaient joints pour rendre un dernier hommage à la personne bien estimée que fut M. L.P. Morin. Parmi eux, MM. Rodolphe Morin, Dr Collette, M. J.R. Grégoire, le corps échevinal: MM. Victor Chabot, Paul Richer et Raoul Picard, MM. Arthur Dessaulles, Alex. Ostiguy, T. Duplessis, O. Bélisle, M. le chef Adjutor Bourgeois, J.B. Ravenelle et autres.

Les porteurs étaient MM. Louis Bourgeois, E. Solis, V. Dussault, Horace St-Germain, Arthur Flibotte, Louis Augustin.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Desmarais, curé de St-Pie de Bagot. M. le curé J.A. Vincent, curé de St-Jean Chrysostôme, chanta le service, assisté des abbés Vallée et Jarry, neveux du défunt. L'absoute fut chantée par Son Excellence Mgr F.Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe.

Dans le choeur, on remarquait: Mgr F.Z. Decelles, le Rév. Père N. Gauvreau, O.P., Mgr C.P. Choquette, J.B. Nadeau, curé de la cathédrale, J.P.A. St-Pierre, P.N. Desmarais, curé de St-Pie, F.A. Laroche, procureur de l'Evêché, MM. les abbés Emile et Gustave Roy, de St-Hyacinthe, Robert L'Heureux, Louis Jodoin, Lambert Collette, du Séminaire, Edouard Paulhus, Philippe Breton, Léo Lanoue, M. le curé Hugues Lafontaine, du Christ-Roi, et autres.

La chorale, sous la direction de M. Charles Léon-Lussier, chanta la messe funèbre de Pietro Yon et Borduas. Mlle Marie-Paule Collette touchait l'orgue.

———:-o-:———

Société d'Agriculture

Samedi dernier les directeurs de la Société d'Agriculture de St-Hyacinthe tenaient leur première assemblée, à laquelle ils nommèrent leurs officiers pour l'année 1934, savoir: président, Herménégilde Rodier, de St-Barnabé; vice-président, Charles Messier de Ste-Madeleine; secrétaire-trésorier, A.R. Demers, St-Hyacinthe Raoul Dionne, agronome régional et Lorenzo Hamelin, agronome du comté de St-Hyacinthe, J.H. Morin et L. P. Gendreau, comptables de Saint-Hyacinthe, auditeurs.

Ils décidèrent également, à cette assemblée, de tenir leur prochaine exposition les 30 et 31 juillet et les 1, 2 et 3 août 1934, les trois derniers jours étant spécialement pour l'exposition régionale.

———:-o-:———

Un nouveau livre

Une deuxième édition de l'Album du Clergé Séculier du Diocèse, par le chanoine J.B.A. Allaire, vient d'être publiée cette semaine.

Cette brochure de cent pages contient une biographie et une photographie de tous les prêtres de notre diocèse. Ne coûtant que 25 sous, on conçoit facilement le grand avantage et les renseignements que l'on peut retirer d'un tel livre. Qu'on se hâte donc de se le procurer soit au bureau du "Courrier" soit chez l'auteur, M. le chanoine J.B.A. Allaire, 95, rue Girouard, St-Hyacinthe. Par livraison postale: 30 sous.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Janvier, 8.— Louis-Philippe-Jean-Claude Messier, fils d'Adolphe Messier et d'Yvonne Pion. Par. et mar. Rodolphe Pion et Lucie St-Pierre.

Janvier, 11.— Carmen-Yolande-Lise Guillemette, fille de Alcide Guillemette et de Rosia Millette. Par. et mar. Maurice Guillemette et Germaine Guillemette.

Janvier, 11.— Gilberte-Jeanne-Louise Clémence Martel, fille de Ls-Philippe Martel et de Marie-Jeanne Rochefort. Par. et mar. Odilon Rochefort et Rosanna Desjardins.

Janvier, 12.— Joseph-Emile Désilets, fils d'Eloi Désilets et d'Alexina Millet. Par. et mar. Emile Laroche et Cécile Paquet.

Janvier, 16.— Joseph-Jean-Guy Brouillard, fils de Rosario Brouillard et d'Iréella Raymond. Par. et mar. Léonidas Gazaille et Marie-Ange Raymond.

Janvier, 18.— Marie-Cécile-Yolande Jean, fille d'Albert Jean et de Juliette Besner. Par. et mar. Emile Montpetit et Cécile Besner.

Janvier, 18.— Marie-Gisèle-Yolande Caron, fille d'Ernest Caron et de Marie-Jeanne Lepage. Par. et mar Abraham Caron et Rose Alba Ethier.

Janvier, 23.— Joseph-Auguste-Réal Dupré, fils d'Armand Dupré et de Marie-Jeanne Dupré. Par. et mar. Auguste Dupré et Angelina Scott.

Janvier, 23.— Joseph-Ovide-Marcel Larivière, fils d'Ernest Larivière et de Régina Aucoin. Par. et mar. Ovide Aucoin et Wilda Lizotte.

Sépultures:

Janvier, 15.— Euclide Henri Richer, 85 ans, époux de Stéphanie Dubord.

Janvier, 22.— Eudoxie Berthelet, 80 ans, fille de Simon Berthelet.

Mariages:

Janvier, 18.— Jean-Claude Lemay et Yvette Brodeur.

Janvier, 20.— Entre Armand Touchette et Marguerite Moreau dit Jordy.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Janvier, 11.— Joseph-Ernest-Murray Lewis, fils de Weddon Talboid Lewis et d'Alice Lacroix. Par. et mar Ernest Lacroix et Florence Lacroix.

Janvier, 14.— Marie-Anne-Huguette Gislaine Légaré, fille de Raoul Légaré et de Jeannette Bonneau. Par. et mar. Ernest St-Germain et Eléona Bonneau.

Janvier, 16.— Marie-Armande-Cécile Leclerc, fille d'Armand Leclerc et de Marie-Rose Gazaille. Par. et mar. Lionel Leclerc et Obéline Leclerc.

Janvier, 16.— Marie-Ange Huguette-Estelle Aubin, fille de Frazer Aubin et d'Alice Bergeron. Par. et mar. Nazaire Gingras et Marie-Ange Gingras.

Janvier, 20.— Joseph-Charles-Edouard St-Georges, fils de Thomas St-Georges et d'Evelina Cyr. Par. et mar. François St-Georges et Juliana St-Georges.

Janvier, 21.— Joseph-Bernard-Clément-Jean-Louis-Maurice Patenaude, fils de Joseph Patenaude et d'Emilienne Brosseau. Par. et mar. Gaston Payette et Marie-Rose Brosseau.

Janvier, 21.— Marie-Ange-Angéline Halstead, fille d'Harry Halstead et d'Antoinette Bonin. Par. et mar. Achille Bonin et Benoite Bonin.

Janvier, 21.— René-Réal-Roger Lamontagne, fils de Jules Lamontagne et d'Antoinette Frédéric. Par. et mar. Arsène Gaudrault et Jeannette Proulx.

Janvier, 23.— Raymonde Charlotte-Marguerite Milot, fille de Raymond Milot et d'Agathe Belle-Isle. Par. et mar. Jacques et Charlotte Belle-Isle.

Sépultures:

Janvier, 15.— Rose-Anna Vincent 64 ans, en communauté chez les Srs de St-Joseph, Soeur St-Alphonse de Liguori.

Janvier, 15.— Armand Lampron, 14 mois, fils de Laurent Lampron et de Lucia Martin.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Janvier, 5.— Marie-Lucienne-Anna-Denise, fille d'Ernest Millette et de Julienne Morache. Par. et mar. Lucien Morache et Anna Chenette.

Janvier, 6.— Marie-Thérèse Pierrette Monique, fille d'Adélard Cormier et de Germaine Lapointe. Par. et mar. Oscar Lapointe et Malvina Desrosiers.

Janvier, 10.— Ovide-Gilles fils de Adélard Blier et de Bernadette Savaria. Par. et mar. Ovide Guilbault et Florentine Savaria.

Janvier, 11.— Joseph André-Gilles fils d'Henri Provost et d'Hélène Lapierre. Par. et mar. Joseph Provost et Annette Provost.

Janvier, 12.— Marie-Angeline Gisèle fille de Victor Martin et d'Adeline Leblanc. Par. et mar. Lionel Leblanc et Angelina Marion.

Sépultures:

Janvier, 11.— René Guérin, 2 ans fils d'Arthur Guérin et de Régina Fortier.

Janvier, 16.— Aline Cordeau, 43 ans, épouse d'Emile Desjardins.

Janvier, 17.— Clara St-Jean, 28 ans, épouse de Jules Hébert.

———:-o-:———

Moyens futurs de transport dans l'Arctique

L'introduction de rennes dans le Nord du Canada aura peut-être un effet singulier sur les différents moyens de circulation dans le Nord. Chose étrange la raquette sera peut-être la première menacée. On se sert exclusivement de raquettes actuellement dans l'Arctique. Elles sont plus pratiques que les skis pour ouvrir les pistes ainsi que pour la chasse et la pose de pièges, mais pour les travaux futurs, nécessités par l'élevage des rennes, dans lequel de longues distances devront être parcourues à pied, les skis prendront plus d'importance. La renne est employé presque exclusivement pour la traction dans les régions arctiques du vieux monde et cependant on l'emploie encore très peu à cet usage dans l'Alaska, où cet animal a été introduit il y a déjà bien des années. On est d'avis que le renne n'est qu'un pis-aller pour la traction lorsque l'on manque de chiens. Et cependant dit M. A.E. Porsild, l'investigateur du gouvernement canadien, les conditions d'hiver dans l'Arctique du Canada sont très favorables à l'emploi d'attelages de rennes, surtout à quelque distance du littoral. A l'exception possible de l'aéroplane, les chiens resteront toujours le moyen le plus satisfaisant de circulation. Les tracteurs, ou même de gros camions pourraient être employés avantageusement pour les transports d'hiver dans beaucoup d'endroits, sur le littoral de l'Arctique, la Rivière Mackenzie et le Grand Lac des Esclaves spécialement.

———:-o-:———

MONT ST-GREGOIRE

—En visite dimanche chez M. Jos. Samuel Bessette, M. J.A. Rainville, de Marieville; chez Mme Philias Quintin, ses fils: Armand, René et Georges Dextraze, de St-Jean.

—Chez M. A. Fournier, M. H. Fréchette de St-Georges d'Henryville.

La situation enviable du Canada

Le rapport annuel du directeur général du service vétérinaire du Canada nous donne une idée de l'importance pour le Canada de la lutte incessante conduite par la division de l'hygiène des animaux du ministère fédéral de l'Agriculture contre l'introduction des maladies animales au Canada, et pour réduire la fréquence des maladies visées par la Loi. Un seul exemple suffira peut-être, pendant l'année en revue la fièvre aphteuse, qui a exercé ses ravages en Angleterre d'une part et aux Etats-Unis de l'autre, n'a pas réussi à s'introduire chez nous grâce aux mesures que nous avions prises. Cette maladie est un danger constant pour les pays non infectés comme le Canada, mais aucune mesure de précaution n'est omise par les agents canadiens on va même jusqu'à interdire l'emploi de toile de coton déjà usagée, ou d'autres tissus qui avaient été employés pour couvrir les viandes, à moins que l'expédition ne soit accompagnée d'une déclaration assermentée de l'expéditeur à l'effet que ces tissus ont été bouillis dans une solution de potasse caustique ou de soude caustique. Aucune des maladies visées par la Loi n'a réussi à s'introduire au Canada, mais nous ne pouvons pas nous relâcher le moindrement dans l'application de nos mesures protectrices.



dit MME JEANNE MCKENZIE, dont les gâteaux ont remporté le 1er prix deux fois à l'Exposition Nationale de Toronto

LA Poudre à Pâte "Magic" est si peu dispendieuse! Et elle assure invariablement de meilleurs résultats. Avec *moins de 1¢* de cette poudre à pâte de qualité supérieure vous cuisez un beau gros gâteau. Il n'y a rien à gagner à risquer l'usage d'une poudre inférieure. Cuisez avec la "Magic" et soyez certaine!



MAGIC

FABRIQUEE AU CANADA

"NE CONTIENT PAS D'ALUN." Cette déclaration sur chaque boite est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.

Faites en l'essai



MIXMASTER

Vous apprécierez son travail efficace . . .

Installez un Mixmaster dans votre cuisine et constatez par vous-même combien de temps et de travail cet aide extraordinaire vous épargnera. Vous verrez aussi que les résultats sont très satisfaisants. Lorsqu'il s'agit de préparer un repas il est tout simplement merveilleux. Pour extraire les jus, pour fouetter, mélanger et autres tâches semblables le Mixmaster est incomparable. Payez seulement $3.00 comptant et $2.25 par mois pendant 12 mois.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

SOUTHERN POWER CANADA

Affiches

Vignettes

Opuscules

Traductions

Revues

Etats de compte

Sacs à chapeaux

Enveloppes

Reçus

Volumes

Impressions de luxe

Circulaires

Entêtes de lettres

— NOUS FAISONS TOUS GENRES D'OUVRAGES —

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Dans nos campagnes

STE-HÉLÈNE

En visite chez M. Ludger Ledoux, Mme Wilfrid Caron et Mme Georges Lemieux de Montréal.

—Chez M. Ludger Petit, M. Louis Tanguay, de Ste-Rosalie; et M. J.E. Vigeant de Montréal.

—Le 2 février, Mlle Alice Dufault est allée à Upton pour assister à la fête chez les RR. Soeurs de la Présentation de Marie.

—Le 2 février Mlle Marie-Eveline Sawyer était à Saint-Hyacinthe pour assister à la profession chez les RR. Soeurs de la Présentation de Marie. Elle visita aussi sa cousine Soeur Marie-Gabrielle, et le 5, elle a été à Ste-Rosalie pour assister aux funérailles de M. Arsène Lincourt.

—Mlle Lucille Fafard est allée à St-Hyacinthe, cette semaine voir sa soeur R. Sr St-Charles Garnier au couvent des Soeurs St-Joseph.

—Le 2 février, Mlle Jeanne Desrosiers est entrée au noviciat des Srs de l'Immaculée-Conception.

—M. et Mme Ovila St-Onge se sont rendus à St-Nazaire, le 6 février assister aux funérailles de M. Félix Vadnais, frère de Mme St-Onge.

———:-o-:———

Nommé commissaire-censeur



M. J. Edouard Labelle, C.R., Régisseur des Chemins de Fer Nationaux, nommé membre du Bureau des Commissaires-Censeurs de la Banque Provinciale du Canada lors de l'Assemblée Annuelle des Actionnaires.

Le "Courrier" du 12 janvier commentait la nomination de M. Labelle au poste de régisseur du C.N.R.

Nous profitons de l'occasion pour mentionner que M. Labelle est le doyen de l'étude Labelle, Dupuis et Lafontaine, dont fait aussi partie M. Paul Lafontaine, jeune avocat favorablement connu dans la région.

———:-o-:———

MONT ST-GRÉGOIRE

Lors de l'assemblée tenue le 16 janvier, du Cercle des jeunes Eleveurs, sous la présidence de M. R.P. Fleury et J.R. St-Arnaud, agronomes de jolis prix furent décernés aux jeunes membres au nombre d'une vingtaine. Les premiers furent Marie-Laure Barrière, Lucette Benjamin, Georgette Poulin, Martial Lalanne, A. Bessette, Paulin Fortier et A. Gladu.

—M. Elphège Bessette de Saint-Lambert était récemment de passage chez son frère, M. Joseph Bessette.

———:-o-:———

Règles Simples qui Préviennent les MAUX DE TÊTE

Le meilleur moyen, en fait le seul moyen sûr et sensé d'éviter les maux de tête est d'obéir à la nature. Faites une vie modérée. Mangez modérément. Dormez suffisamment. Prenez de l'air frais, de l'exercice, des divertissements en abondance. Evitez les soucis. Et, une ou deux fois la semaine, accordez-vous le plaisir d'un verre de Sel Andrews pour le Foie, rafraîchissant et agréable au goût.

Cette dernière règle est extrêmement importante. Même si vos habitudes de vie sont très prudentes et le fonctionnement organique chez vous très régulier, vous pouvez quand même souffrir des effets d'une élimination *incomplète* des déchets du corps. Des milliers de gens sont affligés de ce mal sans s'en douter. L'emploi occasionnel d'Andrews aide vos organes éliminatoires à fonctionner de façon complète; Andrews vous aide ainsi à acquérir une énergie nouvelle, vous conserve en forme et corrige l'état qui donne lieu aux maux de tête, indigestion, à la lassitude physique générale et aux "petits maux"

Commencez à suivre ces simples règles de santé. Prenez Andrews une ou deux fois la semaine. Vous éviterez alors ces maux de tête qui vous ennuient si souvent et vous jouirez des plaisirs d'une bonne et vigoureuse santé.

Tous les pharmaciens vendent Andrews. En boîtes de 35¢ et de 60¢. Nouvelle grosse bouteille, 75¢. Agents exclusifs: John A. Huston Co., Ltd., Toronto. 87

ACTON VALE

Jeudi dernier, le 1er février, ont eu lieu les élections municipales de notre ville. M. le Dr Philippe Adam a été élu maire et MM. Edmour Gagnon, Raoul Blanchard et Agénor Trudeau nt été élus conseillers. Trois conseillers avaient déjà été élus par acclamation, le 25 janvier, ce sont: MM. Maurice Lambert, avocat, Adélard Thibault et Wilfrid Fortier.

—La partie de whist organisée par les dames de Sainte Anne a eu lieu samedi dernier, le 3 février, dans la salle du gymnase Saint-André. La salle était remplie à pleine capacité; il y avait même des tables dans les salles du premier étage.

—M. Alfred Lambert était de passage en notre ville, le premier février.

—M. Valmore Rochon est actuellement en visite chez son père, M. Alfred Rochon.

—M. Georges Racine, agent d'assurance depuis vingt ans au service de la compagnie New-York Life vient de recevoir un certificat de sa compagnie reconnaissant ses vingt ans de service pour elle et lui donnant droit à une pension annuelle payable jusqu'à son décès. M. Racine est de Québec et il travaille depuis quelque temps dans notre ville.

———:-o-:———

IBERVILLE

L'inauguration solennelle d'une Ligue du Sacré-Coeur, chez les garçons de l'Académie commerciale, a eu lieu le premier vendredi du mois, dans notre temple paroissial. M. l'abbé A. Dupuis fit le sermon de circonstance prenant pour thème "Le Maître est là, il vous appelle". Il sut par des termes éloquents, faire ressortir les multiples grâces que retireront ces jeunes soldats enrôlés sous la bannière du Sacré-Coeur. Cette fête religieuse se termina par le salut du St-Sacrement, chanté par les élèves de l'Académie. Au dévoué directeur de l'Académie, qui a eu ce pieux désir de faire revivre dans son école, une oeuvre autrefois si louable et si sainte, va notre admiration bien respectueuse.

—Nos sincères félicitations à M. Louis Régnier qui a été réélu maire de notre ville emportant la victoire sur son adversaire M. Noé Beauchemin.

Les échevins élus sont, pour le quartier nord M. Agénor Davignon, pour le quartier centre, M. Léo Adam et pour le quartier sud, M. Ludger Lacombe.

—La mort de M. J.T. Saint-Cyr, président de la Commission des Tram ways et ancien juge, survenue à Montréal, la semaine dernière a causé u nvif regret à Iberville. Le défunt y était très connu et jouissait de l'estime et de la considération générale.

—M. Normand Guillet ecclésiastique au Grand Séminaire de Montréal passe quelques jours de vacances dans sa famille.

ST-THÉODORE D'ACTON

Mlles Annonciade et Jeanne d'Arc Gauthier viennent de nous quitter pour entrer au couvent chez les RR. Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception.

—M. Raoul Benoît, étudiant au Grand Séminaire de Montréal est arrivé pour passer ses vacances chez son père, M. Antonio Benoît.

—Nos jeunes garçons qui étaient allés suivre des cours à Oka sont revenus très enchantés de leur voyage.

—Mlle Juliette Tremblay de St-Hyacinthe est venue passer quelques jours au presbytère.

—M. et Mme Lucien Picard sont allés aux funérailles de Mme Henri Lauzière de Drummondville.

—Mlle Lucienne Gauvin est partie pour l'hôpital de Sherbrooke où elle doit subir une opération d'appendicite. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. Auguste Bélanger de Boston E.U., est en visite chez son père M. J. Bélanger.

———:-o-:———

Dans un état d'épuisement

"Je désire vous exprimer mes remerciements pour votre médecine", écrit M. D. Brunelle de St. Didace, P.Q. "Je suis presque certain qu'elle a sauvé ma mère qui était sous les soins médicaux depuis un an. Elle souffrait d'un dérangement d'estomac qui affectait son système tout entier au point qu'elle était tombée dans un grand état d'épuisement. Depuis qu'elle emploie du Novoro du Dr Pierre sa santé s'est tellement améliorée que je ne pourrai jamais assez apprécier ce remède." Ce célèbre remède de plantes est connu pour son excellent effet sur le procédé de digestion; il stimule l'action de l'estomac, augmente l'appétit et active l'assimilation de la nourriture tout en agissant salutairement sur l'élimination. Le Novoro du Dr Pierre n'est pas un article ordinaire de commerce; seuls des agents locaux désignés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. peuvent le fournir.

Livré exempt de douane au Canada.

———:-o-:———

ST-SIMON

M. Félix Dandenault était de passage à Sutton, la semaine dernière.

—M. Régis Lefebvre de Montréal était en visite chez M. Auguste Fournier récemment.

—Mlle Françoise Marin était en promenade à Sweetsburg dernièrement.

—Mlle Berthe Lussier est en visite à Cowansville chez M. Irénée Beauregard.

—M. Hector Dandenault de Sutton était chez ses parents, dimanche.

—Mlle Hectorine Marin est en promenade à Montréal.

—Mme Mousseau de Montréal est en visite chez M. C.S. Milette.

ST-PIE

M. et Mme Léo Palardy, de Sainte-Madeleine, étaient récemment de passage chez ses beaux-parents. Ils ont également rendu visite à M. Hormisdas Petit, et à ses neveux, MM. Josaphat et Noël Porlier, de St-Hyacinthe.

Leurs petits enfants Rita et Lionel Palardy les accompagnaient.

———:-o-:———

ST-JEAN-BAPTISTE

—Mme J.A. Guertin, de Magog, Mlles Evangéline Collette de Montréal et Alice Collette de Sabrevois sont venues au couvent, pour les fêtes en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de vie religieuse de R. Soeur du Saint-Coeur de Marie, directrice. Une cinquantaine d'invitées anciennes du pensionnat assistaient à la présentation des voeux, jeudi soir, 1er février et à la messe solennelle du lendemain.

Le décor formait un ensemble gracieux, lys, lauriers, monogrammes, se découpaient sur un ciel parsemé d'étoiles argentées. Il n'y eut pas d'ombre au tableau: la clarté du vrai bonheur irradiant les âmes présentes.

—Trois anciennes du couvent quittent le monde pour entrer au noviciat de la Présentation de Marie, à Saint-Hyacinthe. Ce sont: Mlle Madeleine Saint-Onge, de Saint-Antoine, Mlles Danielle Désautels et Marie-Jeanne Chagnon, de notre paroisse. Nous leur souhaitons bonheur et persévérance dans cette carrière de prédilection.

—Mlle Christine Roy est actuellement à Montréal.

—MM. Fabien Lussier, E.E.G.C. et Maurice Bellemare, E.E.M., de l'Université de Montréal sont venus en fin de semaine.

—M. Olivier Desnoyers, élève du Séminaire de Philosophie passe une quinzaine dans sa famille.

—Dimanche dernier, notre équipe de gouret recevait la visite de celle de Rougemont. L'ambition régnait de part et d'autre. Les visiteurs y allaient de main forte! Cependant la victoire devait rester pour les nôtres par 2 à 1. M. Maurice Bellemare, joueur des avants, entra les deux points pour notre club.

Dimanche prochain, nous recevrons l'équipe de Beloeil.

Arrêtez ce Mal de Tête

Pourquoi souffrir du mal de tête, ou de toute autre douleur, quand une TABLETTE ZUTOO, prise au moment où vous sentez venir le mal, apportera soulagement en 20 minutes? Inoffensives et sûres. Employées par des milliers de gens. En vente partout, 25c.

Zutoo

RACINE & CIE.

désirent annoncer que

M. HECTOR H. RACINE

est maintenant

MEMBRE 'THE TORONTO STOCK EXCHANGE'

Service complet sur toutes valeurs

INDUSTRIELLES, MINIERES ET PETROLIFERES

Edifice Aldred, 505 Place d'Armes, Montréal

Téléphone: BElair 1711

Votre poêle de cuisine s'allumera vite et donnera une chaleur égale et constante avec l'Anthracite Ecossais

Constatez l'économie, le confort, la commodité qu'assure le véritable Anthracite Ecossais dans votre poêle de cuisine, ainsi que dans votre fournaise. De grosseurs commodes afin que vous puissiez obtenir juste la grosseur voulue. Il ne fait pas de mâchefer et ne laisse que peu de cendres. Ce célèbre combustible britannique si populaire est fort économique vu sa haute valeur en chaleur et sa combustion prolongée; il vous assure la chaleur égale si nécessaire pour une cuisine réussie.

EN VENTE CHEZ

E.-J. CHARTIER

TÉL. 95

SAINT-HYACINTHE

VÉRITABLE ANTHRACITE ÉCOSSAIS

Voici ce que Vous Epargnez

en employant le

Tabac à Cigarettes Turret

Ces chiffres établissent les faits:

1 lb. de Tabac à Cigarettes avec papiers—18 paquets à 10c.	$1.80
1 lb. de Turret (Tabac à Cigarettes) sans papiers, 15 paquets à 10c.	1.50
Economie	.30
15 "Mains de Poker", valeur approximative	.07½
	.37½
Coût de 4 livrets de papiers "Vogue" ou de "Chantecler" pour rouler 1 lb. de Tabac à Cigarettes Turret	.20
Par l'emploi du Tabac à Cigarettes Turret, économie nette	.17½¢

Vous pouvez échanger les "Mains de Poker" que vous obtenez avec le Tabac à Cigarettes Turret contre les papiers à cigarettes "Vogue" ou "Chantecler" à nos Magasins de Primes des "Mains de Poker" ou faites-le par la poste—5 gros livrets de l'une ou l'autre marque contre *une* seule série complète de "Mains de Poker".

Cela *paie de* "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" *avec le* TABAC À CIGARETTES

TURRET "FINE CUT"

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited



37

FONDÉ EN 1853

notre atelier typographique

est le plus ancien, le plus moderne, le mieux outillé de la région; confiez-lui votre prochaine commande d'imprimerie

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

QUESTIONS SOCIALES

(*suite de la 1ère page*)

toutes les questions qui intéressent le salut des âmes. Sa parole infaillible permet chaque jour à la Sagesse d'en-haut de s'irradier largement dans les âmes. C'est pourquoi vous avez déjà entendu la grande voix autorisée des Souverains Pontifes — de Léon XIII notamment — s'élever au-dessus du tumulte universel et proclamer avec une saisissante fermeté — au risque même de déplaire aux puissants de la terre — que les droits de la classe ouvrière ne sont pas suffisamment respectés et qu'ils doivent être reconnus de tous, non pas cependant par le renversement de l'ordre établi, mais uniquement par le retour définitif du règne de la Justice Sociale.

2.— Deux Doctrines

Pressons davantage le parallèle entre le Socialisme et l'Eglise, afin de mieux dégager leur vrai visage en face de l'ouvrier souffrant. Appelés au chevet de la classe ouvrière, le Socialisme et l'Eglise sont devant un malade dont l'état est fort complexe: il est chômeur, il est rarement rémunéré, comme il devrait l'être, il est incapable de subvenir à tous les besoins de sa famille, il est gêné de toute façon, il est, au surplus, fort et courageux, mais personne ne peut l'employer présentement. Enfin, ces symptômes sont très réels, mais ils ne sont que les manifestations extérieures du mal! Il faut pousser, j'oserais dire, le diagnostic plus avant, en arriver à la cause profonde qui commande son mauvais état. Or cette cause profonde c'est, croyons-nous, le mépris de sa Dignité Humaine! N'y a-t-il pas en effet, chez tout homme, quelque chose qui reste et restera un bien inaliénable; quelque chose qui le place au-dessus des animaux; quelque chose qui lui met au front une noblesse incontestée; quelque chose qui lui appartient en propre du fait qu'il est un homme, c'est à dire un être intelligent? Ce quelque chose, vous en conviendrez, c'est la Dignité Humaine! Oui, la dignité humaine, — nous le répétons à la suite de Léon XIII et de Pie XI — c'est le fondement de toute la justice sociale; c'est sur elle que se fondent tous les autres droits. Et de cette dignité humaine, Dieu nous a donné une conscience si nette, que si les grands révolutionnaires ne sont pas venus à soulever les masses, c'est uniquement parce qu'ils ont brandi comme un drapeau, les droits de la dignité humaine. La dignité humaine des ouvriers: voilà ce qui est menacé et ce qu'il faut sauver! Est-ce le Socialisme ou l'Eglise qui la sauvera?

Que fait le Socialisme? Le Socialisme de toutes nuances — depuis sa forme tempérée jusqu'à sa forme violente appelée Communisme — le Socialisme, dis-je, prétend que le travailleur doit être dépouillé de son droit de propriété, qu'ensuite l'Etat doit le conduire comme un esclave, et qu'enfin toute religion doit être rigoureusement proscrite. Voilà comment le Socialisme entend remédier à la triste situation du travailleur. Il l'attire par le clinquant de ses promesses. Au fond, que fait-il? Il abaisse sa dignité d'homme! Que fait l'Eglise? L'Eglise se place à un point de vue infiniment plus élevé. Partant de ce fait capital que l'homme est un être intelligent et libre, elle affirme que son droit de propriété doit être maintenu et défendu; elle affirme que le travailleur n'est pas l'esclave de l'Etat, mais qu'au contraire, sa liberté individuelle doit être sauvegardée par l'Etat; elle affirme enfin, que le travailleur a le droit de vivre dans l'exercice parfait de sa religion. Voilà comment l'Eglise entend remédier à la triste situation du travailleur. Elle relève sa dignité humaine!

Le Socialisme abaisse la dignité humaine du travailleur, tandis que l'Eglise la relève: c'est là un fait incontestable dont on se persuade de plus en plus à mesure que l'on connaît mieux l'un et l'autre systèmes. L'un renverse violemment l'ordre établi; l'autre réorganise sagement la société. L'un détruit; l'autre construit. Nous ferons une enquête détaillée, loyale, impartiale des deux systèmes en présence et nous chercherons s'il est bien vrai que d'une part, le Socialisme ABAISSE la dignité humaine du travailleur, tandis que d'autre part, l'Eglise RELEVE la dignité humaine du travailleur.

(à suivre)

J.D. Brosseau, O.P.

A OTTAWA

(*suite de la 1ère page*)

Opinion de la gauche:

On peut dire que l'opposition a accepté cette mesure ministérielle avec enthousiasme. L'Hon. M. King a cependant déclaré qu'une telle initiative n'était pas issue du gouvernement Bennett; au contraire il revendique pour son parti la conception de ce plan que le gouvernement veut réaliser, ajoutant avec malice que les partis de la gauche réclament une telle enquête depuis déjà longtemps. Tout en réclamant pour son parti la paternité de cette initiative ministérielle, le chef de l'opposition formule des craintes sur la législation que le gouvernement Bennett pourra faire sur les conclusions de cette enquête. Mais il apparait clairement que si M. King n'a pas confiance en M. Bennett pour conduire cette enquête, ce qui est à prévoir, il est sûrement en faveur de la tenue d'un examen général sur la situation économique actuelle du Canada.

Ecarts de prix:

Tel semble être le mal que cette mesure vise tout particulièrement à guérir. Nul ne niera qu'en plusieurs domaines, il existe un écart de prix considérable entre le coût de production et le prix de vente au consommateur. Le gouvernement veut obtenir une explication nette, claire et précise de cette différence de prix. Serions-nous en présence de "trusts" organisés pour exploiter les consommateurs? Est-ce plutôt le mode de distribution, le commerce, qui fait monter les prix à un tel niveau? Il appartiendra à la commission d'enquête de le déterminer tout en indiquant les remèdes les plus efficaces à un retour plus normal des prix. Quoique tenue d'une manière générale, l'enquête étudiera particulièrement les relations qui existent entre les minoteries et certaines boulangeries importantes, entre commerçants de bestiaux et boucheries. Tout en nous donnant un aperçu exact de notre situation économique l'enquête découvrira probablement quelques "combines", organisations si préjudiciables au peuple consommateur.

Encore une enquête à faire! Il serait difficile de faire des pronostics sur ce qu'elle révèlera de bon ou de mauvais. Mais il serait sage de suivre le conseil d'un député progressiste qui recommande aux enquêteurs nommés de se bien mettre à la place du consommateur. Sans doute est-ce là le meilleur moyen d'avoir une idée précise de la réelle situation.

Jacques Bousquet

———:-o-:———

EN MARGE DES ÉVÈNEMENTS

(*suite de la 1ère page*)

déclaration ministérielle comporte un appel au républicanisme qu'on croit menacé. Dans les rues de Paris, l'excitation devient de plus en plus fiévreuse. Les manifestations succèdent aux manifsetations. Les troupes gardent les endroits stratégiques. Les journaux de cette semaine nous annoncent même une grande émeute, place de la Concorde, à Paris. Résultat: vingt-trois morts et cinq cents blessés. Et le chahut continue.

F.C.

———:-o-:———

A travers l'histoire de notre région

(*suite de la 1ère page*)

sous les yeux; consultons son acte de sépulture. Le 6 novembre 1886 fut inhumé dans le cimetière de St-Simon le corps de Joseph Amiot, notaire de cette paroisse et époux de Thérèse Leroux-Cardinal, décédé l'avant-veille à 71 ans et 2 mois. Ceci nous le dit donc né dans les premiers jours de septembre ou en août 1815. De qui? Son acte de mariage nous le révèlera. Le 17 mai 1843, dans l'église de St-Simon, Joseph Amiot, notaire, fils majeur de feu Joseph Amiot et de Marguerite Désautels, épousera Thérèse Leroux-Cardinal, veuve de Louis Arpin, mon grand-oncle maternel.

G.P.A

L'ÉDUCATION au FOYER

(*suite de la 1ère page*)

psychologie. L'institutrice formée dans nos écoles normales apprend de façon plus directe cet art d'élever les enfants, mais cette pédagogie familiale devrait être à heure fixée à l'horaire de toutes nos maisons d'éducation.

3o Les écoles ménagères qui surgissent un peu partout, l'enseignement ménager que nous voyons avec joie progresser dans nos pensionnats, même dans quelques écoles primaires, se prêtent aussi très bien à cette étude. On y forme à la bonne tenue du ménage; or y a-t-il quelque chose qui intéresse plus un ménage que la bonne éducation des enfants?

4o Les cercles de mères chrétiennes, les amicales si diverses, sont aussi tout désignés pour cet enseignement, mais comme complément, car l'initiation a dû être faite au préalable. En effet, les mères qui y assistent aux conférences ont bien, pour la plupart, des enfants de deux, trois, quatre et cinq ans. On conçoit que pour ces mères, la théorie de l'éducation doit être connue depuis longtemps et ce qu'on leur apprendra viendra tardivement.

Mais si ces mères ont des enfants mal élevés; mieux informées, elles feront avec ces enfants ce que fait l'arboriculteur avec ces arbres qui ont été négligés, une restauration telle quelle; et ce sera déjà beaucoup.

Ce sont donc les jeunes filles, avant tout, qu'il faut initier à l'art de l'éducation. Que de jeunes filles d'ailleurs sont chargées de la redoutable mission d'élever les enfants; telles: les jeunes institutrices dans nos écoles primaires; les filles aînées, au foyer, en l'absence de leur mère; les bonnes et les gouvernantes dans certaines grandes familles; les jeunes filles qui dirigent des oeuvres féminines; et toutes ces jeunes filles, qui aujourd'hui prennent même part à la chose publique, ne doivent-elles pas être éclairées sur ce grave sujet de l'éducation qui est devenu la plateforme de nos joutes électorales et de nos grandes discussions parlementaires.

Mais si la mère doit savoir les secrets de l'éducation, l'homme n'a-t-il pas aussi son rôle à remplir? A l'issue d'une conférence donnée par un Père Jésuite renommé sur la nécessité, pour la femme et la jeune fille, de s'initier à l'art de l'éducation, deux jeunes auditrices nous retinrent pour nous faire part de leurs réflexions.

"C'est parfait ce que nous a dit le bon Père; nous avons compris toute l'importance qu'il y a pour nous, jeunes filles, de nous renseigner sur ces questions d'éducation; mais si, un jour, nous entrons dans la grande confrérie des mariés, qu'adviendra-t-il de l'éducation de nos enfants si nos époux, n'ayant pas été renseignés ,nous contrarient dans notre action éducatrice?"

Et le cas est fréquent, même dans nos meilleures familles, où le mari prend le parti de l'enfant contre son épouse. Et cette remarque de nos auditrices est très sérieuse. "Pourquoi, dès lors, ne pas initier l'homme comme la femme?"

A telle question, nous n'avions qu'une chose à répondre, c'est que l'initiation de l'homme, comme celle de la femme s'impose, et si nous la négligeons pour le moment, c'est que nous allons au plus pressé. La mère étant nécessairement en relations plus suivies avec son enfant que le père, occupé à l'usine, au bureau ou aux champs, nous commençons par l'initiation de la femme, mais nous affirmons que l'homme, lui aussi, doit s'instruire de son rôle d'éducateur.

En effet, le père de famille incarne en lui le summum de l'autorité et, de ce chef, il lui arrivera souvent de devoir suppléer à la faiblesse de sa femme et de remettre les choses au point. Le père, comme la mère, doit le bon exemple à ses enfants: or donner le bon exemple, n'est-ce pas la meilleure leçon d'éducation qu'on puisse donner aux enfants dans la famille? Le père de famille, s'il vient à perdre son épouse, devra assumer le rôle d'éducateur, et le cas n'est pas rare. Si l'homme est instituteur ou patron, n'aura-t-il pas à continuer l'éducation de ses élèves ou de ses jeunes employés? Et le prêtre, n'est-il pas l'homme tout désigné pour promouvoir l'oeuvre de l'éducation au foyer, pour instruire ses paroissiens et en faire des éducateurs; et comment s'acquittera-t-il de cette mission, s'il n'est pas lui-même familiarisé avec les moyens pédagogiques qu'il trouve d'ailleurs dans le modèle des éducateurs?

La Sainte Ecriture confirme ces enseignements lorsqu'elle nous avertit que Dieu punit sévèrement le grand-prêtre Héli pour ne pas avoir rempli tout son devoir envers ses enfants. L'art d'élever les enfants est donc oeuvre familiale et sociale de tout premier plan et nous devons être convaincus des avantages de toute bonne éducation, ce dont nous nous entretiendrons prochainement.

Prof. J.E. Paquin

———:-o-:———

A QUÉBEC

(*Suite de la 1ère page*)

enlèverait à la Cité le droit de vendre son électricité à tel ou tel prix. La Commission des Services publics verra elle-même à établir un taux raisonnable suivant le coût de production et d'entretien. Comme le prix de l'électricité vendue par la compagnie locale est déjà fixé par cette même Commission des Services publics ,il semble que celui fixé pour l'électricité vendue par la Cité ne saurait être de beaucoup inférieur à celui actuellement offert par la Southern Canada Power à Saint-Hyacinthe.

Amortissement du capital investi:

La Commission devra imposer des taux suffisants pour rencontrer l'intérêt et l'amortissement du capital investi. De cette façon, la Cité ne pourra supporter une dette de quelque $300,000.00 sans imposer des taux raisonnables pour rencontrer les intérêts sur cette somme et faire des versements périodiques suivant le mode d'emprunt préconisé. Outre le coût de production de l'électricité, la Cité devra payer les intérêts sur l'emprunt et les versements à échéance.

Il semble que ce projet de loi, inscrit au feuilleton de la Chambre depuis le début de la session, sera discuté tout prochainement. Imposera-t-il aux administrateurs municipaux des conditions qui ne rencontrent pas leurs vues?

Jacques Bousquet

Exposition éducationnelle

Sur des modèles faits à la main, exposés dans notre vitrine, coin des rues St-Hyacinthe et Girouard, sont clairement expliqués les effets pernicieux causés par l'absence d'une seule dent et moyens faciles d'éviter de graves troubles.

Dr A. BÉDARD
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. 423 St-Hyacinthe
JNO

AVIS

Les détenteurs d'obligations de

L'Oeuvre et Fabrique de Saint-Aimé-de-Shipton

(*ASBESTOS*)

sont priés de communiquer avec
Monsieur l'abbé L.-N. Castonguay,
curé de cette paroisse

A LOUER

Angle des rues Cascades et St-Hyacinthe, 20 x 57 pieds, avec cave 39 x 66 pieds. Un des plus beaux sites de la ville. Possession immédiate si désirée.

Aussi autre local pour magasin, de 26 x 39 pieds, rue St-Hyacinthe.

Un autre local, au 2ème, pouvant servir pour salle, restaurant, etc. 39 x 66 pds.

S'adresser à **Laberge & Couillard**
226 Cascades - Tél. 28

HOPITAL ST-CHARLES
SAINT-HYACINTHE
CLINIQUE DU PROFESSEUR P.-E. BOUSQUET
Spécialiste en chef à la Clinique de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour les
MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ et de la GORGE

JOURS DE CONSULTATION:
Du 1er juillet au 1er septembre : mercredi et vendredi
Du 1er septembre au 1er juillet : mercredi et samedi

N. B.— Pour les cas d'urgence, prière de téléphoner à la Supérieure. Etant donnée la crise présente, la clinique est ouverte aux malades de toute condition qui seront traités selon leurs moyens.
LA DIRECTION

PRÉPARATIFS DE VOYAGE

La belle saison sera bientôt arrivée. Avant de partir en voyage, où que vous alliez, en Canada ou à l'étranger, nous pouvons vous faire bénéficier de nos services bancaires : les chèques de voyageurs négociables sans frais en n'importe quelle partie du Canada sont à votre disposition.

Vous pouvez aussi acheter chez-nous une lettre de crédit circulaire qui fera connaître votre identité en n'importe quelle partie du monde où vous irez.

Consultez notre gérant concernant nos prix d'émission.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Gérant local : Edm. Leblanc Succursale : St-Hyacinthe, Qué.
Sous-agences : Ste-Madeleine, St-Pie de Bagot

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Propriété comprenant deux logements, garage, remise, écurie, etc. Conditions faciles. Prix raisonnables.
S'adresser au *Courrier*. jno

UNE AUBAINE.— Avec $20.00 à $25.00 comptant vous vous procurerez un lot à bâtir de 50 x 125 pds, situé à dix minutes du centre de la ville. Pourquoi payer loyer toute votre vie lorsqu'une telle chance vous est offerte?
Pour plus de renseignements adressez-vous au *Courrier*. jno

VIEUX JOURNAUX.— Nous achetons les vieux journaux à un centin la livre pourvu qu'ils soient bien propres. S'adresser au *Courrier*. jno.

LOGEMENTS A LOUER

Il me reste à louer un logement de 5 appartements bien propre à raison de $9.00 par mois, et un autre de 6 appartements pour $12.00 par mois.
S'adresser à M. Eugène Benoît, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q. jno.

AVIS.— Lisez bien ceci, vous qui avez un peu d'argent. Profitez de ce mois pour vous acheter une propriété avant de renouveler votre bail pour votre logement. Nous avons plusieurs maisons à vendre à de bonnes conditions, ainsi que plusieurs places d'affaires, garages, épiceries, boulangeries, magasins licenciés et maisons de pension. Aussi, terres, pouvoir d'eau, moulin à carde, etc.
Adressez-vous à l'Hôtel Canada ou à 29 rue St-Paul. Gélinas et Legault jno.

A VENDRE.— Bonne petite presse à "Jobs", caractères et autre matériel d'imprimerie. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser au "Courrier". jno.

MAISON A VENDRE OU ECHANGER.— Pour le prix de l'évaluation municipale, très peu comptant. Maison neuve, 8 app. finie moderne, chambre de bain, etc. Coin de la rue Morison. On échangera pour lot à bâtir. S'adresser à 4 rue Morison, Tél. 785J. jno.

SPECIAL.— Chez Mlle Tessier durant 15 jours on donnera ondulation permanente, croquignole à $1.50 garantie pour 6 mois.
47 rue St-François. Place du marché. Tél. 845W.

A LOUER.— Quelques logements à partir de $13.00 à $19.00. S'ad. à M. J. Sicotte, 35 rue Mondor. jno.

A LOUER.— Logement de 8 app. avec système à eau chaude. Conditions faciles. S'adresser au No 24 rue Girouard. Tél. 842M. 9fv

A LOUER.— Logements aussi modernes qu'aucun de ceux que l'on peut trouver en ville. S'adresser à M. Théophile Gauthier, 50 rue Bourdages. 1f

A LOUER.— Logement de 4 pièces, salle de bain en plus. Aussi 2 autres appartements, meublés ou non. S'adresser à Mme Adélard Fluette, 103 rue St-Michel. 1f

TROUVEE.— Une paire de chaînes pour roues doubles de camion. On peut la réclamer en s'adressant au bureau de M. E.J. Chartier. 1f

A VENDRE OU A LOUER.— Garage de 45 pds x 80, à l'épreuve du feu, situé 111 rue St-Michel, autrefois occupé par M. L. Plamondon.
S'adresser à 109 rue St-Michel. jno.

A LOUER.— Un logement de 8 app. chauffé. S'adresser à 42A rue Bourdages. Téléphone 39. 1f

Défense d'avancer

Je, soussigné, donne par le présent, avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans une autorisation signée de ma main.

A.H. Messier

St-Hyacinthe, 1er fév. 1934.
23fév.

———:-o-:———

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada $1.50 par an; aux Etats-Unis, $2.00, numéro, 5 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et comptabilités (Limitée.) A.-J. **Gaudreau Administrateur-Gérant**